

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Une rue annamite à Saïgon.

(Bois gravé d'après un dessin de Ngô-van-Hoa.)

VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 00

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 60

remboursables

au gré du porteur

au pair à trois mois de date

à 100 \$ 50 à six mois de date

à 101 \$ 00 à neuf mois de date

à 101 \$ 60 à un an de date

**Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.**

**Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 3 %).**

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 210

7 Septembre 1944

Edité par

L'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.

doivent être adressés à la Revue

« INDOCHINE »

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

*Enquête sur les nouveaux destins de l'intelli-
gence française. — Urbanisme et architecture,
par Albert LAPRADE.*

*Devins et sorciers du Viêt-Nam. — L'astrologue
ou tireur d'horoscopes (Thây-sô), par le doc-
teur NGUYEN-XUAN-CHU.*

*Groupes ethniques de l'Indochine. — Les Chams,
par A. MALLERET.*

Edouard et les autres, par F. COURTIAL.

*L'explorateur Henri d'Orléans, mort à Sai-
gon, le 9 août 1901, par A. BAUDRIT.*

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

ENQUÊTE SUR LES NOUVEAUX DESTINS DE L'INTELLIGENCE FRANÇAISE

URBANISME ET ARCHITECTURE

par Albert LAPRADE

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

UN jour, Lyautey, qui adorait prévoir, organiser, créer, nous disait en examinant des plans : « Quelle responsabilité assument les architectes ! Suivant ce qu'ils valent, ils créent l'ordre ou le désordre, la maladie ou la santé, la joie ou la tristesse ». Nous n'osions ajouter : « Et suivant ce que valent ceux qui les commandent ! »

Il n'est pas d'étranger, sceptique sur les qualités françaises, qui, au contact du Maroc, n'ait murmuré : « Tout de même ! » ; pas un Français, débarquant à Casablanca, qui n'ait senti un choc au cœur devant les résultats que pouvait donner la collaboration d'un chef féru d'idéal, d'un technicien de haute valeur comme l'était Prost, d'une équipe passionnément appliquée à sa tâche, et d'une population confiante et disciplinée.

Ces souvenirs, maintes fois, nous sont revenus à l'esprit en observant depuis un an l'énorme effort qui se manifeste en France dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Les matériaux se sont raréfiés. Les adjudications sont ajournées. Mais au stade de l'esprit, quel travail ! L'importance de la conception est tellement primordiale qu'il faut être plein de confiance dans le proche avenir, lorsque du papier les projets se transposent dans la matière. Quel progrès, si l'on repense à l'aménagement des régions dévastées après 1918 ! Entre hier et aujourd'hui, c'est toute la différence de la nuit et du jour ! A cheval entre deux guerres, une génération a pu observer les deux méthodes. Aucune comparaison possible. En 1918, nous avons connu la curée dans le désordre, avec le triomphe de la médiocrité. Faute d'organisation corporative, dans une liberté excessive et mal comprise, n'importe quel chevalier d'industrie, naguère réparateur de bicyclettes, ouvrier paveur, agent d'assurances, garagiste, clerc de notaire, pouvait s'intituler « architecte » et construire en proportion non de ses connaissances, mais de ses talents commerciaux.

Un immense chantier s'ouvrit, où les neuf dixièmes des travaux furent accaparés par des mercantis épaulés par des politiciens affairistes. Les résultats furent inévitablement ce qu'ils devaient être, avec quelques réussites plutôt rares. Celles-ci, on peut les compter sur les doigts : les places d'Arras, de Béthune, l'aménagement de Bailleul, de Cambrai et de Reims, l'hôtel de ville et quelques églises autour de Montdidier, la restauration de quelques grandes églises ou basiliques. Par ailleurs, de la laideur et des erreurs en grande série, bien vite déplorées.

Actuellement, dans le silence, sont mis à pied d'œuvre des hommes de métier, non seulement pour réparer les dommages immenses causés par la récente guerre, mais pour aménager le plus intelligemment possible la France et l'Empire. Au sommet ont été placés des états-majors comprenant réellement les meilleurs de nos ingénieurs et de nos architectes, et les plus intègres. Ceux-ci ont entrepris aussitôt une besogne de repérage et de sélection de tous les talents. Evidemment, pour mesurer lesdits talents, il n'existe pas de balance de précision. Des oublis demeurent possibles. Mais, en toute impartialité, ils semblent rares. Jamais, à aucune époque, la jeunesse n'a été aussi soigneusement prospectée et son élite mise au pavois. Des moins de trente ans, actuellement, peuvent courir les chances que les aînés n'espéraient que vers la cinquantaine, et les qualités spéciales des uns et des autres semblent devoir être utilisées au mieux du résultat final. Qu'il s'agisse de plans régionaux, de plans de villes, grandes, moyennes ou petites, d'aménagement de détails, de bâtiments publics, un effort colossal est déjà acquis ou presque acquis, susceptible, au moment voulu, de permettre un démarrage et des résultats qui étonneront. Dans le bouillonnement général des esprits, il se manifeste tant d'invention, de goût et de bon sens, que sûrement l'époque en gestation laissera derrière elle une grande et

noble trace. Nul doute que ce désir de bien faire, cette soif de propreté et de nouveauté qui transparaissent de la tête à la base dans tous les organismes de l'Etat, ne se trouvent bientôt concrétisés dans ces chantiers qui demain s'ouvriront pour l'honneur d'une génération et du pays. Et les absents, dont on connaît la valeur ont leur tâche en réserve.

Architectes et urbanistes, tout à leur besogne, sans que personne s'en doute, fixent constamment dans la matière les réflexes du cœur humain. En pierre, en acier, en béton, ils réalisent un film durable, enregistrant la valeur réelle de la société avec une pellicule infiniment plus sensible que celle utilisée par les reporters de cinéma. Ces derniers peuvent tricher, déformer (comme les écrivains ou les journalistes), au hasard de consignes ou d'intérêts, de passions ou de préventions. Les villes ou les maisons faites avec du réel, avec de l'argent, et pour un but précis, elles, n'ont jamais pu tromper. Un client imbécile se laissera nécessairement agripper par un pseudo-architecte de même catégorie ; un client raffiné repérera au contraire l'architecte le plus distingué, et de telles collaborations naîtront des œuvres amplifiant défauts ou qualités des uns et des autres. En ces dernières années, casinos, cinémas, bars au luxe brutal et douteux n'étaient-ils pas de merveilleux documents sur le matérialisme-roi ? L'énorme majorité de bâtiments stupides ou stupidement placés n'était-elle pas un témoignage devant marquer au fer rouge une génération au même titre que la guerre perdue ?

Rien n'est démonstratif comme l'examen des plans de n'importe quelle agglomération française en développement depuis un demi-siècle. Qu'il s'agisse de cités industrielles, de la banlieue de Paris ou de nos grandes villes, l'absence de toute idée d'ensemble, de toute attention portée à la collectivité est inscrite dans la matière de la façon la plus humiliante.

C'est une juxtaposition d'appétits. Usines et habitations s'entremêlent pour le malheur de tous. Au hasard de combinaisons financières, au mieux de quelques intérêts privés, mais toujours au mépris de l'intérêt général, rien n'est à sa place. La circulation dans ces quartiers nouveaux est d'une complication invraisemblable. Aucune rue n'est en face d'une autre. Toutes butent dans les murs ou se terminent dans des culs-de-sac. Pas une réserve d'air. Aucun souci de l'enfance. Pour celle-ci, le ruisseau, et pour les parents le zinc-abreuvoir. Le taudis, honni dans les réunions publiques, en réalité faisait prime. Dans des pièces infâmes vivaient parfois dix personnes touchant de hauts salaires, mais bien décidées à ne rien dépenser pour le logement. Tout pour la parure, le cinéma, l'alcool, le ventre.

Cela, l'architecture exercée par une corporation en état de totale anarchie l'exprimait parfaitement, honteusement, avec une débauche de vulgarité. Et lorsque la pensée se reporte vers tous ces plans nouveaux ou vers ces textes législatifs déjà « sortis » ou en préparation, vers ces villes dont le développement est enfin soumis à la logique, vers tant d'améliorations quant aux circulations, vers ces quartiers-œuvres d'art, désormais assainis sans pour cela les démolir, vers les servitudes innombrables qui maintenant vont protéger l'intérêt collectif, vers ces terrains de sport qui, à si peu de frais, par leur cadre ravissant seront des écoles de beauté, on ne peut qu'être plein d'espoir. Le répit imprévu que nous imposent les circonstances aura été de façon miraculeuse mis à profit pour ordonner et coordonner au mieux de l'honneur français les travaux futurs, générateurs d'ordre, de santé, de joie et de prospérité.

A la perspective d'un tel renouveau, sous la kouba verte de Rabat, les mânes de Lyautey doivent tressaillir d'allégresse.



DEVINS ET SORCIERS DU VIÊT-NAM

L'ASTROLOGUE ou TIREUR D'HOROSCOPES (THẦY SỐ)

par le Dr NGUYỄN-XUÂN-CHỦ

Il y a devins et devins en pays d'Annam. Il ne faut pas confondre le géomancien (thầy địa lý), le devin tout court (thầy bói), le sorcier (thầy phù thủy), le physiognomoniste (thầy tướng), etc., qui pratiquent des arts divers et reçoivent des appellations différentes. Au-dessus d'eux, doit être rangé le thầy số ou astrologue, tireur d'horoscopes. C'est le plus « scientifique » de la corporation, le plus lettré et de ce fait le plus estimé de tous. Son art est extrêmement complexe et il faudrait un livre pour l'expliquer. Le docteur Nguyễn-Xuân-Chủ a bien voulu nous en exposer les grandes lignes schématiques.

LES superstitions sont monnaie courante, aussi bien en Europe qu'en Asie : le commun des hommes, de tout temps, est crédule et ne fait pas un choix judicieux dans ses croyances. Particulièrement en ce qui concerne les horoscopes, dont la prétention est de prédire les événements, on montre une faiblesse surprenante car on est toujours plus ou moins mécontent de sa situation actuelle et très impatient d'entrevoir ce que vous réserve l'avenir.

LES ORIGINES. — Comme la Chaldée, la Chine avait ses astrologues. Mais au lieu de transmettre cette science occulte par simple tradition orale, les astrologues de l'Empire du Milieu ont noté leur système et leur méthode.

N'ajoutez pas foi aux dires de certains qui voudraient faire remonter cette science à l'époque légendaire où les divinités intervenaient dans les affaires humaines ; ils voudraient l'attribuer à Quỉ-Cốc tiên-sinh (le patron des devins) qui voyait clair dans les trois mondes du passé, du présent et de l'avenir, qui savait opérer des miracles et qui traversait les trois éléments de la nature (air, terre, eau) avec autant d'aisance et de rapidité que nous filons en voiture grand sport sur les autostrades.

En réalité, le Tử-vi đầu-số (système d'horoscopes basé sur l'étoile Tử-Vi), en abréviation le Tử-vi, fut révélé à Trần-Đoàn ou Trần-Hi-Dy Tiên-sinh, un fin lettré de la dynastie des Song, qui s'était retiré dans la montagne sacrée Hòa-sơn (Thiền-tây ou Chensi) au x^e siècle après J.-C.

LES LIVRES CONSULTÉS. — Trần-Hi-Dy laissa un ouvrage intitulé *Tử-vi Đầu-số* (système d'horoscopes basé sur l'étoile Tử-vi) qui fut dans la suite considérablement augmenté. Actuellement le livre le plus répandu est le *Tử-vi Đầu-số Toàn-thư* (ouvrage complet sur le système d'horoscopes basé sur l'étoile Tử-vi) qu'on attribue à Trần-Hi-Dy lui-même, livre qui porte en outre la mention cải-lương (modifié et amélioré). Il semble ainsi qu'il

soit impossible de connaître le texte primitif du fameux inventeur.

De tous les ouvrages signés ou anonymes sur l'astrologie chinoise, le plus célèbre et le plus complet en même temps, c'est probablement le *Số lý Tinh-uẩn*, rédigé par des hommes très compétents sur l'ordre de l'empereur Thánh-lô des Thanh (Ts'ing). Cet ouvrage comprend cinquante-trois volumes et comporte une étude critique des divers systèmes de l'Orient et de l'Occident.

Nous nous empressons de faire remarquer que nos tireurs d'horoscopes sont très loin de posséder une documentation aussi vaste, qu'ils se contentent d'un minimum strictement nécessaire des connaissances techniques, juste de quoi leur permettre de gagner sans peine leur vie. Ils se servent, pour la plupart, des notions qu'ils ont reçues de leurs maîtres et qu'ils ont transcrites sur des cahiers qu'ils gardent jalousement comme un trésor, sans avoir l'idée de les approfondir.

L'ART DES TIREURS D'HOROSCOPES. — C'est pourtant un art très compliqué. Nous qui sommes un profane, nous ne saurions avoir la prétention de vous l'exposer dans un exposé synthétique des plus sommaires. Notre unique ambition, c'est de vous communiquer le peu que nous en savons pour que vous puissiez vous en faire une idée, très imparfaite d'ailleurs.

Les cases horaires. — Prenez une feuille de papier carrée. Pliez-la de façon à obtenir seize petites cases. Séparez les douze cases du pourtour.

En allant dans le sens des aiguilles d'une montre, on a :

1. La case 1 est tý (heure cyclique, 11 h. du soir à 1 h. du matin, symbole : le rat) ;
2. La case 2 est sửu (heure cyclique, 1 h. à 3 h. du matin, symbole : le buffle) ;
3. La case 3 est dần (heure cyclique, 3 h. à 5 h. du matin, symbole : le tigre) ;
4. La case 4 est mão (heure cyclique, 5 h. à 7 h. du matin, symbole : le chat) ;
5. La case 5 est thìn (heure cyclique, 7 h. à 9 h. du matin, symbole : le dragon) ;

6. La case 6 est tỵ (heure cyclique, 9 h. à 11 h. du matin, symbole : le serpent) ;
 7. La case 7 est ngọ (heure cyclique, 11 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, symbole : le cheval) ;

TY SERPENT 6	NGO CHEVAL 7	MUÌ CHÈVRE 8	THÂN SINGE 9
THÌN DRAGON 5	DATE DE NAISSANCE ET RENSEIGNEMENTS DIVERS		DẬU COQ 10
MÃO CHAT 4			TUẤT CHIEN 11
DẦN TIGRE 3	SỬU BUFFLE 2	TÝ RAT 1	HỢI PORC 12

8. La case 8 est mùi (heure cyclique, 1 h. à 3 h. de l'après-midi, symbole : la chèvre) ;
 9. La case 9 est thân (heure cyclique, 3 h. à 5 h. de l'après-midi, symbole : le singe) ;
 10. La case 10 est dậu (heure cyclique, 5 h. à 7 h. de l'après-midi, symbole : le coq) ;
 11. La case 11 tuất (heure cyclique, 7 h. à 9 h. du soir, symbole : le chien) ;
 12. La case 12 est hợi (heure cyclique, 9 h. à 11 h. du soir, symbole : le porc) ;

Les douze points de vue. — Il faut ensuite fixer dans ce tableau (le tableau prend le nom de lá số, feuille d'horoscope, quand tous les renseignements y sont consignés) les douze points de vue auxquels on se place pour étudier la destinée d'un homme.

1. Mệnh-viên : personnalité, destinée ;
2. Huynh đệ : frères et sœurs ;
3. Thê thiếp : femmes et concubines ;
4. Tử-túc : enfants ;
5. Tài-bạch : richesses ;
6. Tật-ách : maladies, malheurs ;
7. Thiên-di : voyages, déplacements ;
8. Nô-bộc : domestiques ;
9. Quan-lộc : émoluments, gains ;
10. Điền-trạch : biens immeubles ;
11. Phúc-đức : le bien que vos ancêtres ont fait ;
12. Phụ-mẫu : père et mère.

Il y a une règle spéciale qui est établie conventionnellement pour fixer le mệnh (n° 1, destinée). Quand le mệnh est fixé, on prend successivement les onze autres points de vue indiqués plus haut, on les place mais en sens inverse des aiguilles d'une montre. Ainsi, si le mệnh (destinée) se trouve dans la case horaire n° 9 (thân, le singe), on a successivement :

Frères et sœurs dans la case n° 8 (la chèvre) ;
 Femmes et concubines dans la case n° 7 (le cheval) ;
 Enfants dans la case n° 6 (le serpent) ;
 Richesses dans la case n° 5 (le dragon) ;
 Maladies et malheurs dans la case n° 4 (le chat) ;
 Voyages dans la case n° 3 (le tigre) ;

Domestiques dans la case n° 2 (le buffle) ;
 Emoluments et gains dans la case n° 1 (le rat) ;
 Biens immeubles dans la case n° 12 (le porc) ;
 Les bienfaits des ancêtres dans la case n° 11 (le chien) ;
 Père et mère dans la case n° 10 (le coq) ;

Les renseignements divers. — Voilà les douze cases du pourtour de l'horoscope. Restent les quatre du milieu. On y inscrit :

1. La date de naissance du sujet (année du calendrier lunaire, mois, jour, heure cyclique) ;
2. La nature de sa personne ou destinée (métal, végétal, eau, feu ou terre, l'un des cinq éléments de la nature) ;
3. La nature de son système sidéral (cục) : (métal, végétal, eau, feu ou terre) ;
4. La nature masculine ou féminine du sujet (on a : homme relevant du principe mâle, ou dương nam, et homme relevant du principe femelle, ou âm nam ; — femme relevant du principe mâle, ou dương nữ, et femme relevant du principe femelle, ou âm nữ. Nous rappellerons aux lecteurs que dans la philosophie chinoise l'être humain est dû à une combinaison ingénieuse des deux principes mâle et femelle, dont le rapport varie d'un sujet à l'autre, ce qui fait que chez les hommes, comme chez les femmes, tantôt c'est le principe mâle qui prédomine, tantôt c'est le principe femelle).

Il y a des règles spéciales pour ces calculs, basés comme toujours sur la date de naissance d'où est tiré l'horoscope.

TỬ-TỨC ENFANTS	THÊ-THIỆP FEMMES	HUYNH-ĐỆ FRÈRES ET SŒURS	MỆNH DESTINÉE
TÀI-BẠCH RICHESSE			PHỤ-MẪU PÈRE, MÈRE
TẬT-ÁCH MALADIES			PHÚC-ĐỨC BIENFAITS DES ANCÊTRES
THIÊN-DI VOYAGES	NÔ-BỘC DOMESTIQUE	QUAN-LỘC EMOLUMENTS	ĐIỀN-TRẠCH BIENS IMMEUBLES

Le système planétaire ou Tử-vi. — Tout cela étant trouvé, on place les étoiles dans les différentes cases horaires ; travail aussi compliqué que fastidieux, exécuté d'après les règles arbitraires que les tireurs d'horoscopes savent par cœur mais que vous n'auriez aucun intérêt à connaître.

Le système planétaire de nos tireurs d'horoscopes est de pure invention.

Le Ciel austral (Nam-dầu) est gouverné par l'étoile Tũ-vi (notez ceci : quand il s'agit de l'étoile, nous disons la Tũ-vi, quand il s'agit du système d'horoscopes, nous disons le Tũ-vi), alors que le Ciel boréal (Bắc-dầu) est gouverné par l'étoile Thiên-phủ. Et c'est Tũ-vi, la plus importante de ces deux étoiles, qui donne son nom à l'astrologie chinoise.

Les étoiles appartiennent soit au Système austral (Nam-tinh) soit au Système boréal (Bắc-tinh). Dans la case « Enfants », si la plupart des étoiles appartiennent au Système austral, cela signifie que vous avez plus de garçons que de filles. Au contraire, si les étoiles du Système boréal ont la majorité, vous avez plus de filles que de garçons. Pourquoi ? tout simplement parce que Trần-Hi-Dy, l'inventeur du Tũ-vi l'a décrété ainsi.

Chaque étoile, de par sa nature, relève de l'un des cinq éléments fondamentaux : métal, végétal, eau, feu, terre. Or, comme on l'a montré dans un numéro d'*Indochine* (« La Géomancie »), ces éléments ou s'appellent ou se repoussent (trung-sinh ou trung-khắc) ; ce qui fait que si, par exemple, dans votre case « destinée » vous avez Tũ-vi, la déesse des étoiles, il n'est pas sûr que ce soit tout à fait pour votre bien. Il faut encore voir :

1. Si la nature de votre « destinée » et celle de l'étoile Tũ-vi ne sont pas incompatibles l'une avec l'autre ;

2. Si Tũ-vi occupe une bonne position (pour les positions favorables ou non de chaque étoile, il y a des règles qu'il faut savoir par cœur si on ne veut pas à tout moment consulter ses livres).

Exemple. — Vous avez dans la case « destinée » l'étoile Tũ-vi qui relève de l'élément terre (thổ). Si votre « destinée » ou mệnh appartient à l'élément métal (kim), l'étoile Tũ-vi vous est très favorable, car la terre engendre les métaux (on trouve des métaux dans le sol). Si votre case « destinée » ou mệnh au point de vue horaire, est à midi, votre Tũ-vi qui s'y trouve, occupe une excellente position (d'après une règle sur les positions de Tũ-vi). En un mot, la « destinée » étant métal et située dans la case horaire midi (Ngọ), si on y a l'étoile Tũ-vi (nature terre), on a un fameux horoscope et on est appelé aux plus hautes fonctions.

Les étoiles, une centaine, au maximum, sont réparties en deux catégories : les étoiles principales (chính tinh) dont l'influence est très grande sur nos destinées et les étoiles secondaires (trung tinh) qui jouent un rôle plus modeste.

Ces étoiles, principales ou secondaires, se classent en étoiles bienveillantes (cát tinh), c'est-à-dire qui vous distribuent bonheur et prospérité, et les étoiles malveillantes (hung-tinh), c'est-à-dire qui provoquent infortune et décadence.

Comme nous l'avons vu pour le Tũ-vi, dont l'une des bonnes positions est la case horaire Ngọ (midi), chaque étoile bienveillante a ses positions favorables. Toutefois, la présence d'une étoile malveillante à côté d'une bonne étoile dans une case quelconque en atténue considérablement l'heureuse influence.

Exemple. — Dans votre case « émoluments » (quan-lộc), vous avez hũa-quyền (l'étoile de la puissance) et hũa-lộc (l'étoile de la bonne fortune). Si Kinh-dương ou Đà-la (deux mauvaises étoiles) s'y trouvent également, vous ne sauriez devenir grand mandarin, vous serez tout au plus modeste secrétaire de l'Administration ou scribe des yamens.

Les mauvaises étoiles elles-mêmes peuvent parfois (cas assez rare d'ailleurs) devenir favorables par le jeu des positions (vị) et des incidences (chiếu).

Exemple. — Thất-sát est un brigand ; phá-quân soldat de mauvais augure ; tham-lang, féroce et cupide. Si ces mauvaises étoiles, mauvaises en soi, se rencontrent dans la case horaire dần n° 3 (3 heures à 5 heures du matin), où a été fixée la « destinée » ou mệnh ; si d'autre part, les étoiles placées dans d'autres cases qui ont des incidences (chiếu) sur la case « destinée » sont Long-tri (Mare du Dragon), Phụng-các (Tour du Phénix), Hũa-quyền (puissance, pouvoir), Hũa-lộc (fortune), alors au lieu d'être chef de gangsters, vous êtes ou vous serez une des colonnes de l'Empire, vous aurez puissance, autorité, gloire et fortune.

Ainsi donc, chaque étoile est bonne ou mauvaise en soi ; chacune a ses caractères propres (celles-ci littéraires, celles-là militaires, si nous pouvons dire...) ; chacune a sa nature propre et relève de l'un des cinq éléments fondamentaux de la Nature ; mais les étoiles, quelles qu'elles soient, vous sont favorables ou funestes surtout selon le bon ou le mauvais accord qu'il y a entre elles et les étoiles de même case ou des cases qui ont un rapport avec la case où elles se trouvent, selon la position qu'elles occupent au point de vue horaire et selon l'affinité ou l'incompatibilité entre leur nature et celle de votre personne ou destinée. Tous ces facteurs dont il faut tenir également compte, sont de nature à brouiller vos calculs qui ne sont pourtant que des calculs de probabilité basés sur tout un arsenal de postulats autrement plus difficiles à démontrer que le postulat d'Euclide. Ces positions d'étoiles, ces attractions ou répulsions permettent d'ailleurs une grande souplesse dans l'interprétation. Si votre prédiction est fautive, on n'accuse pas la science des astrologues, on vous accuse d'ignorance : vous n'aurez pas donné à telle étoile l'importance qu'il fallait ; vous aurez négligé l'influence indirecte de telle autre étoile sur la « destinée ».

Influence directe et influence indirecte.

1^{er} exemple. — Les étoiles de la case « destinée » subissent l'influence directe des étoiles de la case directement opposée, c'est-à-dire thiên-di (voyages). Elles subissent encore l'influence indirecte, et donc atténuée, des étoiles des cases obliquement opposées, c'est-à-dire tài-bạch et quan-lộc (richesses et émoluments).

2^e exemple. — Les étoiles de la case « frères et sœurs » subissent l'influence directe des étoiles de la case directement opposée, c'est-à-dire nô-bộc (domestiques). Elles subissent encore l'influence des étoiles des cases obliquement opposées, c'est-à-dire điền-trạch (biens immeubles) et tật-ách (infortune et maladies).

(Voir tableau des douze points de vue, supra.)

Divination et Prédiction.

1. Prédications générales. — Le tireur d'horoscopes, dans une revue d'ensemble des étoiles et de leurs positions, cherche d'abord à savoir à quelle catégorie de « combinaisons astrales » vous appartenez. On distingue :

1. Les combinaisons astrales très favorables : thượng-cách ;
2. Les combinaisons astrales moyennement favorables : trung-cách ;
3. Les combinaisons astrales défavorables : hạ-cách.

Un exemple de combinaison astrale très favorable :

Dans la case « destinée » qui coïncide avec la case horaire thân (n° 9), vous avez Tử-vi (déesse des étoiles, du Ciel austral), thiên-phủ (déesse des étoiles du Ciel boréal), vũ-khúc (étoile de caractère militaire), thiên-trưởng (général céleste). Si, par le jeu des incidences, vous recevez encore l'influence des étoiles long (Dragon), phượng (Phénix), tả-phủ et hữu-bật (ministres), hóa-khoa (l'étoile des examens), hóa-lộc (l'étoile de la Fortune), hóa-quyền (l'étoile de la Puissance), văn-xương et văn-khúc (étoiles de la Littérature), alors vous n'avez plus rien à souhaiter en ce bas-monde, vous avez tout ce qu'un être humain peut avoir.

Un exemple de combinaison astrale moyenne :

Vous avez dans la case « destinée » Tử-vi et thiên-phủ, mais aussi tuần et tiệt (sorte de freins très énergiques, donc influence très néfaste) : vous ne serez jamais qu'un homme de condition moyenne ; ou bien votre fortune est tardive.

Un exemple de combinaison astrale défavorable :

Si vous avez dans la case « destinée » kinh-dương en compagnie de dà-la, toutes deux mal-faisantes, vous êtes indocile, entêté, paradoxal.

2. Prédications détaillées. — Le tireur d'horoscopes se place ensuite aux douze points de vue distingués plus haut et commence ses prédictions.

Nous ne saurions entrer dans le détail. Il faudrait un volume. Pour votre édification nous ne citerons que quelques exemples.

Dans la case « destinée », si vous avez l'étoile thiên-cơ (machine céleste), vous êtes un homme doux. Si vous avez kiếp ou không (karma, vide), vous êtes irascible. Si vous avez văn-xương ou văn-khúc (étoiles littéraires), vous aimez les productions de l'esprit. Si vous avez thiên-trưởng (Général céleste), vous aimez la carrière de Mars. Si vous avez phủ, bật (ministres), vous êtes élégant et beau ; etc., etc...

Dans la case « femmes et concubines » n° 3, si vous avez cự-môn (Grande porte) et thất-sát (tuer sept fois, brigander), c'est alors incompatibilité d'humeur entre époux et épouse. Si, au contraire, vous avez thiên-dồng (Ange céleste) et thiên-cơ (Machine céleste), c'est alors concorde, heureuse union.

Dans la case « domestique » n° 8, si vous avez tham-lang (Loup cupide), ceux qui vous servent sont des voleurs. Si vous avez thất-sát (brigand), ils sont des traîtres ; etc., etc...

RECRUTEMENT DES TIREURS D'HOROSCOPES. — Les tireurs d'horoscopes se recrutent, en général, parmi les hommes qui connaissent un peu les caractères chinois, juste assez pour lire les ouvrages dont nous avons fait mention et écrire les noms des étoiles. Il est vrai que certains horoscopes qu'il a fallu payer très cher, sont suivis de copieux commentaires sur les grands événements de toute votre vie, mais ce ne sont là souvent que formules glanées à travers les livres. Voilà pourquoi quand le tireur d'horoscopes est un licencié, un bachelier, ou seulement un Tam-Truong (candidat qui a subi avec succès les trois premières épreuves mais qui a été refusé à la quatrième), il est très écouté parce qu'on a pris l'habitude d'accorder plus de confiance aux hommes instruits qu'aux professionnels dont la culture générale est plutôt rudimentaire.

Certains devins, disciples de Quí Cốc tiên-sinh, sont également des tireurs d'horoscopes. Dans l'exercice de leur art, ils n'ont pas seulement recours au bói dịch (divination d'après l'ouvrage *Kinh Dịch*) mais aussi au Tử-vi qui nous occupe. Ils confrontent les données des deux sciences pour minimiser les erreurs de calcul ou de prédiction.

Chaque tireur d'horoscopes ou chaque devin s'entoure de garçons pauvres qui le servent et à qui il donne des leçons. Cet apprentissage, réglé par la seule fantaisie du maître, s'étend sur plusieurs années. Quand le disciple est capable d'exercer, on lui permet de s'installer à part. Dans ce cas, il commence prudemment par affronter la clientèle des campagnes lointaines où ne souffle pas l'esprit critique, clientèle qui se laisse

facilement tirer les vers du nez et à qui on fait croire tout ce qu'on veut. Quand il possède assez de maîtrise, tant dans la psychologie des hommes que dans les calculs, il se rapproche peu à peu des grandes cités où les gens sont moins crédules mais où l'on gagne largement sa vie avec un peu de savoir-faire.

INFLUENCE SUR LA PRODUCTION. — De tout temps, le Tù-vi a ses prôneurs en terre d'Annam, à l'heure actuelle plus que jamais, car nous traversons une période difficile. Il est étonnant, toutefois, que beaucoup de jeunes intellectuels, cultivés et pleins de bon sens par ailleurs, ajoutent foi aux prédictions des tireurs d'horoscopes.

Un enfant est né. Sauf dans les familles très pauvres, on fait tirer sans retard son horoscope pour savoir ce qu'il promet. Puis, à partir de ce jour, à chaque événement qui date dans la vie, on ne manque jamais de consulter un professionnel ou d'interpréter soi-même l'horoscope soigneusement conservé dans un bahut. Qu'il s'agisse d'examen, de mariage, de maladie grave, d'affaire de quelque importance, etc., on sort l'horoscope, on le scrute, on détermine l'influence réciproque des étoiles pour arriver à une supputation. Le nombre de caractères employés dans les horoscopes étant fort réduit, tous les amateurs finissent par le lire couramment ; après avoir consulté plusieurs professionnels, ils finissent encore par savoir *grosso modo* les caractères des étoiles

importantes et leurs positions les plus favorables. Voilà pourquoi ils s'improvisent souvent tireurs d'horoscopes, voilà pourquoi ils se passionnent à ce jeu : curiosité constamment éveillée, amour-propre et zèle d'adeptes, influence et prestige dont ils jouissent auprès des ignorants et des pauvres qui acceptent avec plaisir une consultation donnée gracieusement par un amateur. Nous en connaissons qui ont pu se constituer pour leur propre édification un volumineux recueil d'horoscopes de tous les hommes célèbres des temps anciens et modernes. Et ils affirment hautement que toujours les règles du Tù-vi se révèlent infaillibles!

★★

Nous avons dit plus haut que les étoiles du Tù-vi sont toutes fictives et que les règles en sont toutes arbitraires. Pour qu'on puisse décemment ajouter foi aux prédictions, il faut :

1. Avoir prouvé l'existence de toutes ces étoiles dans le firmament ;
2. Vérifié leurs caractères respectifs ;
3. Démontré leur interdépendance ;
4. Reconnu leur influence sur l'activité humaine.

Or, rien de tout cela n'a été fait et ne saurait jamais l'être. Aussi, personnellement, avons-nous toujours considéré le Tù-vi comme un jeu d'esprit, un vaste et ingénieux système de devinettes captivantes puisqu'elles touchent au grand problème de la destinée humaine.



L'astrologue (à Xa Xê, qui vient de terminer sa période). — Dans la case « destinée », je trouve l'étoile Thiên-tuong (général céleste). Vous deviendrez donc sans conteste un grand chef militaire.

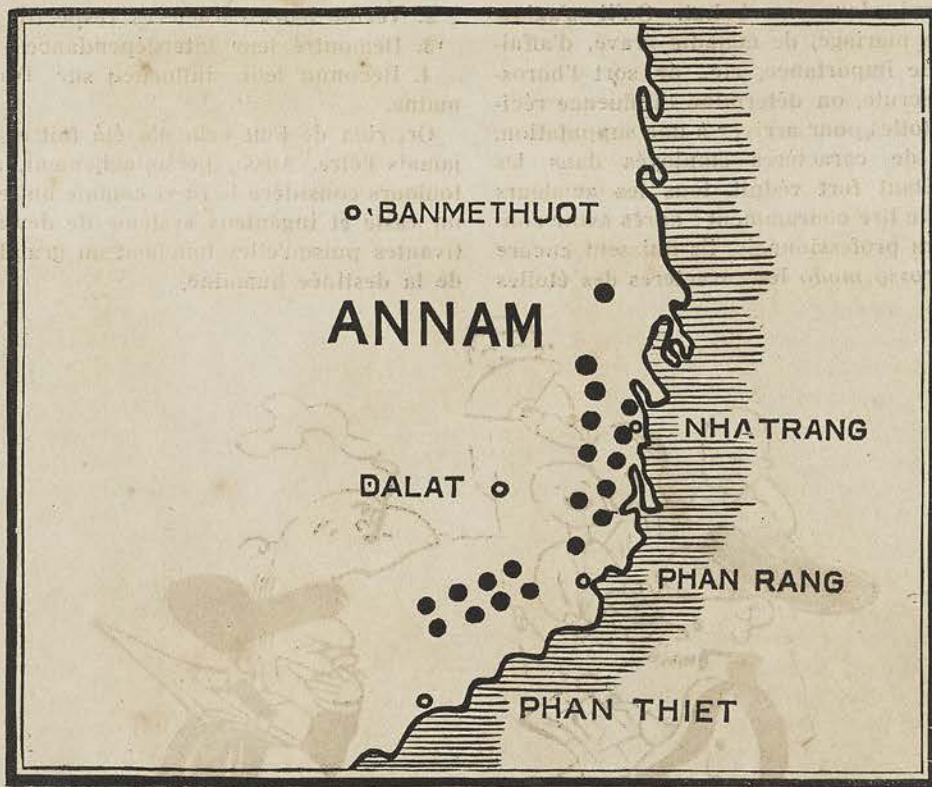
LES CHAMS

par A. MALLERET

DERNIERS descendants d'un grand peuple qui, pendant des siècles, put défier, au nord, les établissements de la Chine extérieure et, au sud, la puissance de l'empire khmer, les Chams ne constituent plus dans l'Indochine méridionale que de petits groupes répartis dans les régions de Phan-rang et de Phan-ri, en Annam ; de Tây-ninh et de Châu-dôc, en Cochinchine ; de Kampot et de Battambang, ainsi que dans les provinces orientales du Cambodge. En 1936, on n'en

sur les côtes de l'Annam et firent sans doute partie de l'une de ces grandes migrations océaniques dont le docteur Rivet a esquissé en une vigoureuse synthèse, l'expansion en éventail à travers le Pacifique et l'océan Indien, depuis le sud de l'Asie ou l'Insulinde, jusque dans le Nouveau Monde, le Japon, l'Afrique et même l'Europe (*Præhistorica Asiae Orientalis*, 35-37).

Le Champa pénétra dans l'histoire vers le III^e siècle de notre ère, mais il avait déjà reçu une



●●● Les Chams

comptait plus que 7.600 dans la province de Phan-rang, sur une population de 70.000 Annamites et de 7.000 Moïs. Si l'on ajoute aux 30.000 Chams du Cambodge et de la Cochinchine, les quelques groupements qui se rencontrent aux environs de Bangkok et le long du golfe de Thaïlande, c'est à peine si l'on parvient de nos jours à un total de 40 à 50.000 représentants de cette nation déchue.

D'origine malayo-polynésienne, les Chams s'installèrent probablement à une époque très ancienne

influence indienne qui s'est manifestée dans l'écriture des textes lapidaires, l'iconographie religieuse et l'architecture. L'agglomération des sites archéologiques de l'ancien Champa, en groupements qui répondent au compartimentage géographique de la côte d'Annam, semble indiquer que l'extension, de même que l'effondrement de la civilisation cham se firent par étapes. Il est possible que des principautés en rapport avec les noms qui nous sont connus des anciens clans : clan de l'Aréquier, clan



Groupe de femmes cham.



Groupe de Chams.

TYPES CHAMS

Photos
LE JARIEL



↑
"ONG CA"

Supérieur du Clergé
musulman de la pro-
vince de Binh-Thuan.

→
TISSEUSE
CHAM.

Remarquer le fond
de rondins qui est
la caractéristique
des clôtures cham,
toutes les haies
vives portant mal-
heur, selon une su-
perstition qui tend,
fort heureusement,
à disparaître.



Deux "THAY CHAN"

grade de début dans la hiérarchie du Clergé musulman. Remarquer les deux turbans superposés :

Le plus petit noué autour de la tête,

Le second, plus grand, simplement passé sous la nuque, croisé et rejeté en arrière, par-dessus le premier.

Photos
LE JARIEL



← JEUNE FILLE

préparée pour la cérémonie de la « coupe des cheveux ». Beaucoup de bijoux, mais ils sont tous en cuivre ou en laiton, car les Chams souffrent aujourd'hui d'une extrême pauvreté.

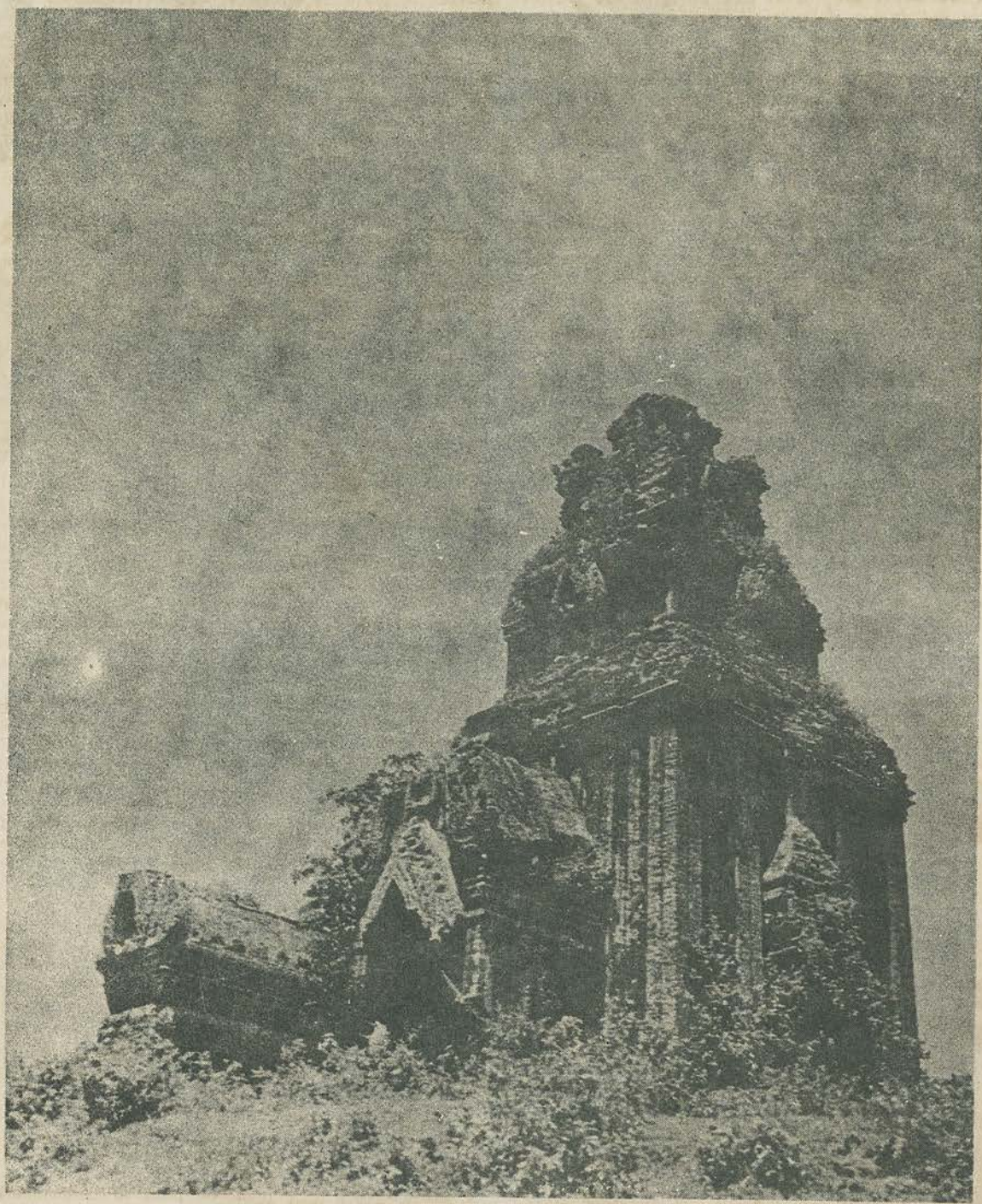


Photo P. VERGER

VESTIGES DE L'ART CHAM. — La Tour d'Argent, à Qui-Nhon.

du Cocotier, aient formé dès l'origine de petites unités politiques, délimitées chacune par les éperons montagneux qui séparent les unes des autres les plaines alluviales du littoral. Quoi qu'il en soit des suppositions que l'on peut émettre sur ces temps primitifs, le Champa développa sa puissance sur tout le territoire de l'Annam actuel, entre le cap Ba-kê dans le Binh-thuân, au sud, et la Porte d'Annam, au nord.

Mais à mesure que la puissance de cette nation s'effritait sous les coups victorieux des Annamites, la capitale se déplaçait. Au XI^e siècle, sur l'emplacement de l'ancienne préfecture du Je-nan, le royaume d'Amāvati semble avoir été un centre de civilisation brillante dans le Quang-nam actuel, où s'élevèrent la citadelle de Trà-kiêu, qui fut peut-être l'ancienne Simhapura, la ville çivaïte de Mi-Son, enfin la cité buddhique d'Indrapura, autour du monastère de Đông-duong. Après l'évacuation du Quang-nam, le pôle de la puissance cham paraît s'être fixé vers le sud et la ville forte de Chà-bàn, centre de l'Etat de Vijaya, fut le dernier rempart de la résistance des rois cham. Au midi, dans le Khanh-hoa, fut sans doute l'ancien royaume de Kauthàra, avec le très ancien sanctuaire de Po-Nagar ; enfin, plus au sud encore, dans la région du cap Padaran, s'étendait l'antique principauté du Panduranga. Aujourd'hui, il ne subsiste plus de ces cités jadis célèbres par leurs fabuleuses richesses que les tours de briques, ou « kalan », qui se détachent dans les plaines ou sur les sommets des collines de tout l'Annam méridional, et les derniers Chams oubliés de la grandeur de leur passé, ne savent plus lire le sanscrit, ont perdu même le sens de la numération et du calcul et ne sont plus capables de construire que de misérables « bamung », pauvres cabanes où l'on a peine à reconnaître des temples.

Les Chams modernes de l'Annam ont un épiderme basané, d'un brun chaud et profond. Les hommes, parfois grands et musclés, sont en réalité peu vigoureux. Les femmes sont petites et menues. Elles portent les cheveux longs et ne les peignent pour ainsi dire jamais. Leur négligence est telle que même leurs tuniques de cérémonie, ont toujours un aspect lamentablement fripé.

Les hommes ont adopté dans la vie ordinaire, le costume annamite. Les femmes, beaucoup plus traditionalistes, ne sont vêtues au village que d'un sarong qu'elles nouent au niveau des aisselles, mais revêtent, quand elles s'éloignent de leur maison, une tunique vert sombre, aux manches étroites. Leur seule coquetterie est dans la recherche des bijoux, passion qu'elles partagent d'ailleurs avec les hommes. Elles ornent volontiers leurs maigres poitrines de grands sautoirs fabriqués avec des perles de verre.

Les villages cham se reconnaissent de loin à ce signe qu'ils sont dépourvus de toute végétation. Ces agglomérations misérables ont un aspect aride et désolé, où l'on devine une volonté d'isolement farouche. Chaque hutte est environnée d'une palissade et l'habitation s'élève sur pilotis bas. Les Chams cultivent le riz et font preuve d'ingéniosité dans l'art des irrigations. Ils font venir éga-

lement le maïs, le coton et des haricots. Ils pratiquent également l'élevage des chèvres et des chevaux. Alors qu'il y eut jadis chez eux d'habiles orfèvres, des tisserands et des brodeurs adroits, on peut considérer de nos jours leur industrie comme à peu près inexistante. Et de même qu'à la grande époque, ils passaient pour de hardis corsaires et de courageux marins, ils n'ont même plus aujourd'hui de sampans pour se livrer à la pêche, dans les rivières de la plaine ou dans la mer voisine.

Leur organisation sociale est fondée sur le matriarcat. Les femmes, qui effectuent cependant les plus durs travaux, prennent l'initiative de demander les garçons en mariage et la religion se transmet aux enfants par la mère. Dans les sacrifices et les cérémonies religieuses, elles jouent un rôle prépondérant. « Ce sont elles, écrit M^{me} Jeanne Leuba, qui veillent sur les coutumes, les traditions familiales ou sociales et tiennent en échec le plus vivement toute velléité de réforme étrangère ». (Les Chams et leurs arts, 96). Cette race épuisée paraît frappée de stérilité et cette décadence de la natalité forme un vif contraste avec la fécondité qui règne dans les villages annamites, où pullulent les enfants.

Les Chams, qui entretiennent d'excellentes relations avec les sauvages de la montagne, gardiens de ce qui subsiste des trésors de leurs anciens rois, sont d'un naturel défiant, fanatique et têtue. Au regard des croyances, on distingue parmi eux, les Chams Kaphir, qui sont brahmanistes, et les Chams Bani, qui ont reçu jadis la religion musulmane probablement de marchands arabes et persans. Mais tandis que les Chams du Cambodge sont demeurés de consciencieux mahométans, les Bani de l'Annam ne conservent plus qu'une doctrine dégénérée et mêlée d'idolâtrie. Au contraire, l'hindouisme, rare au Cambodge, domine dans les vallées de Phan-rang et de Phan-ri, où il est compliqué de grossières superstitions. Les Kaphir célèbrent néanmoins encore quelques grandes cérémonies rituelles, en l'honneur des idoles çivaïtes, principalement Po Klong Garai et Po Nagar.

Ouvrages à consulter :

A. CABATON. — *Nouvelles recherches sur les Chams*, Paris, 1901, 215 pp. *Notes sur l'Islam dans l'Indochine française*, Rev. du monde musulman, 1906, I, 17-47 ; *Les Chams musulmans de l'Indochine française*, ibid., II, 129.

E. M. DURAND. — *Les Chams Bani*, B. E., III, 54-62 ; *Notes sur une crémation chez les Chams*, B. E., III, 447-459 ; *Notes sur les Chams*, B. E. V, 368-386 ; VI, 279-290 ; VII, 313-356 ; XII, 1-35.

V. CUDENET. — *Les Chams de Tay-ninh*, B. C. A. I, 1910, n° 1, pp. 63-64.

G. MASPERO. — *Le royaume de Champa*, Leide, 1914 (Extr. du T'oung Pao, 1910-1913).

Jeanne LEUBA. — *Un royaume disparu. Les Chams et leur art*, Paris, 1923, 203 pp.

Cdt BAUDENON. — *Au pays des superstitions et des rites*, Paris, 1932, pp. 173-259.

J. Y. CLAEYS. — *Introduction à l'étude de l'Annam et du Champa*, Hanoi, 1934, pp. 15-54.



par F. COURTIAL (1)

« ART. 2. — Les œuvres présentées pourront être rédigées en vers ou en prose. Les auteurs pourront adopter les formes les plus diverses : récit véridique ou imaginaire, sérieux ou humoristique... »

(Revue Indochine.)

« Je suis du Midi. » — (Note de l'auteur).

J'AI toujours adoré les animaux. Tout jeune, je rêvais déjà de pays lointains peuplés d'une faune inconnue. Combien d'heures délicieuses ai-je vécues, contemplant les images du règne animal ! Ah ! qu'elles étaient belles, les pages du Larousse, surtout celles où, pour chaque partie du Monde, étaient groupés les échantillons de la faune. Lorsque, plus tard, vint le moment de choisir une carrière, je suis certain que le rêve de ma prime jeunesse fut le facteur dominant qui me poussa à la carrière coloniale.

Jeune officier, à Madagascar, véritable paradis des naturalistes, je n'eus guère l'occasion de satisfaire ma passion. Je revins d'une mission géographique dans le pays Sakalave, avec un extraordinaire petit lémurien, recueilli au cours d'une chasse, et qui fut, pendant de longs mois, le fidèle compagnon de ma solitude.

« Edouard » — je l'avais ainsi baptisé —, était magnifiquement beau, intelligent, amusant. Il avait acquis quelques talents de société qui faisaient la joie du voisinage : il se peignait, se brossait les dents, se curait les ongles avec une rare distinction. C'était un excellent gardien. J'ai essayé de ramener Edouard en France. Mais, après m'avoir causé beaucoup d'ennuis à bord, regrettant la Steppe Rouge, mon joli petit maki rendit l'âme. Je ne rapportai au pays qu'une dépouille grossièrement empaillée.

Quelques mois plus tard, je vins en Indochine, désigné pour le Service Géographique. A peine débarqué, je pénétrais dans la grande forêt de Cochinchine. Je devais y vivre quelques mois d'une existence passionnante.

Quel drôle de métier faisons-nous ! Et combien tout autour de nous était hostile ! Il fallait « lever » dans des conditions acrobatiques. Si la brousse malgache, avec son ciel lumineux, ses horizons

lointains, ses masses montagneuses bien dessinées, était l'Éden rêvé du topographe, la forêt des Terres Rouges, gorgée d'eau, envahie de sangsues, obstruée de rotins épineux, était un véritable enfer. Il fallait progresser au coupe-coupe, au prix de mille difficultés et à une cadence dérisoire. Trois de mes camarades de brigade ont payé de leur vie le tribut à la forêt.

J'eus bien vite l'occasion de faire connaissance avec la faune locale. Mon rêve de jadis se réalisait. Mais ce ne fut pas toujours, certes, un agrément pour moi !

J'étais ignorant de tout. Il me fallait tout apprendre.

Ah ! les émerveillements des premiers jours ! Les haltes délicieuses dans les clairières, le bondissement soudain du cerf surpris, la fuite élégante du chevreuil, la nuée d'or des papillons prodigieux, l'envolée bruyante des coqs sauvages.

Mais l'enchantement initial ne dura guère.

L'être animé qui tient le plus de place dans l'existence du topographe en terres rouges, c'est bien, certainement, la répugnante et perfide sangsue. Ne faut-il pas blâmer l'imprudent Noé d'avoir conservé un tel spécimen du règne animal ? Tous les conseils dont j'avais été « bourré » à mon passage à Saïgon, concernant la lutte contre ces maudits voleurs de sang, s'avèrent impuissants (pantalons dits « sans soupape », très longs, rentrés dans la chaussure, huile de cajeput, extrait de nicotine, etc.). Rien ne pouvait vaincre la multitude envahissante. Il est des sangsues de tous calibres, d'énormes, de filiformes pénétrant à travers les tissus. Le soir, je rentrais au gîte, exténué, les

(1) Cette nouvelle a obtenu un des quatrièmes prix décernés par le jury de notre concours.

vêtements rougis de sang. Avant de pénétrer sous la bâche-abri je me déshabillais au milieu d'un petit cercle de braises, sous l'œil vigilant du coolie. Les corps gorgés des sangsues tombaient du pli des vêtements ; le coolie les repoussait sur les braises où ils grésillaient en répandant une épouvantable odeur.

Je garderai longtemps le souvenir de la première morsure dont je fus victime. J'ai vainement tenté d'écraser sous mon talon la petite masse brune. Malgré la violence de mes coups, je ne pus y parvenir. J'essayais, rageusement, d'écraser la sangsue entre deux pierres. J'ai dû y renoncer. Les coolies riaient de mes efforts.

Le tigre ?

Que de récits merveilleux avais-je écoutés ! Combien de fois avais-je envié les héros des aventures de chasse ! J'avais admiré leur audace, leur sang-froid et l'infailible sûreté de leur coup de feu placé, avec une précision mathématique, juste entre les deux yeux du fauve redoutable.

« Un tigre royal ! Spécimen unique ! » avait ajouté, huit fois sur dix, le narrateur avec un sourire où fleurissait modestement un légitime orgueil.

J'avais la mémoire remplie d'une foule de détails concernant le Maître de la Jungle. J'étais, « théoriquement », préparé à devenir, à mon tour, un intrépide chasseur.

Ma documentation « pratique » ne se compléta que peu à peu, par étapes successives. J'ai parcouru longtemps la forêt avant de faire la connaissance du Seigneur. Mais je suis bien obligé d'avouer que je ne puis retirer aucune gloire de l'aventure.

A plusieurs reprises, les indigènes me signalèrent sa présence dans les parages. J'eus vite appris



... un grand feu était entretenu à proximité...

à reconnaître, dans la nuit, son cri de chasse si caractéristique. Le soir, toute ma petite troupe se serrait, autour de moi, sous la bâche. Un grand feu était entretenu à proximité et personne ne s'écarterait, même sous l'effet du plus impératif besoin.

Un certain matin, à mon réveil, je constatai, chez mes gens, une animation extraordinaire. Linhs, coolies, bête, échangeaient des explications sonores où le mot « ông kop » revenait sans cesse. Le bête

— un très vieux bête, que j'avais recruté, au passage, à Saigon, et que j'avais surnommé « l'Apocalypse » — semblait complètement hors de lui. On me montra de grosses empreintes, magnifiquement dessinées dans la glaise, à quelques mètres du gîte.

« L'Apocalypse » ne put surmonter son effroi et, le jour même, terrassé par une dysenterie subite, il m'offrit sa démission.



... l'Apocalypse ne put surmonter son effroi et m'offrit sa démission...

Je connaissais désormais deux choses sur le tigre : sa voix et le dessin de son empreinte. Quelques semaines après, au cours d'un déplacement, j'eus l'occasion de parfaire mon savoir. Mais, hélas, ce fut une occasion gâchée.

A l'approche de la nuit, nous arrivâmes dans une clairière. Le lieu était sympathique. Les bagages avaient été entassés sur une de ces charrettes si cocasses dont les roues pleines, en un seul bloc de bois, grincent lugubrement sur les pistes de la forêt. Les coolies avaient dételé les buffles et chacun s'organisait pour la nuit proche.

Soudain, une grande clameur s'éleva. Je me précipitai pour me rendre compte. Mes gens, gesticulant, me conduisirent à quelque distance de là, à l'entrée de la forêt. Le tigre avait attaqué un des buffles du convoi. La victime gisait, masse douloureuse, secouée de spasmes, présentant une énorme déchirure à la nuque. Le tigre avait bondi sur sa proie et l'avait saignée sauvagement.

Par la pensée, je revivais une scène vécue : ma « Citroën frémissante », stoppée à l'entrée d'un petit village de Provence, devant la dépouille sanglante d'un mouton immolé au dieu de la Vitesse. J'entendais les lamentations — que dis-je ? les hurlements — des paysans accourus, menaçants. Un flot pesant d'imprécations, de blasphèmes, de malédictions s'était subitement abattu sur moi ; des femmes, dans des attitudes tragiques, se tordaient les mains de douleur, prenant le ciel et la vierge à témoin de leur infortune.

Dans la clairière..., l'incident fut accueilli avec joie. Chacun se précipita pour achever le buffle et tailler sa part. Il ne resta bientôt plus qu'une carcasse, affaissée dans une mare de sang.

J'étais bien le seul à nourrir, à l'adresse du coupable, quelque pensée mauvaise. La perspective de déguster une viande coriace ne parvenait pas à étouffer mon ardent désir de vengeance. Je ne pouvais songer à me lancer, dans la nuit, sur les traces du fauve. D'autre part, toutes les données théoriques que je possédais sur la question, m'interdisaient d'envisager un éventuel retour du tigre. Ne m'avait-on pas dit et redit que jamais, au grand

jamais, le subtil animal ne revenait sur les lieux si la main humaine avait seulement touché la chair de sa victime ? Les grands chasseurs, afin de déjouer cette méfiance, n'étaient-ils pas obligés d'user d'ingénieux stratagèmes : laisser traîner sur le sol les viandes servant d'appâts, préalablement fixées au bout de longues perches de bambou, etc ?...



... mon premier affût ...

Ce furent les linhs de l'escorte qui réussirent à me convaincre de la fausseté de mon jugement. A les écouter, il était, au contraire, certain que le tigre reviendrait, poussé par la faim, exploiter son succès. Il fallait se hâter de construire un mirador. Tous étaient volontaires pour passer la nuit à l'affût... au cas où le lieutenant préférerait dormir...

Très sincèrement, je dois avouer que c'est bien plus par amour-propre que par conviction que je pris place dans un berceau de feuillage sommairement aménagé à la fourche d'un arbre.

Mon premier affût ! Je suis loin d'oublier l'affreuse sensation de solitude qui m'envahit, aussitôt installé sur mon perchoir. Dans la clairière, tout s'était tu. La forêt, elle, commençait à s'éveiller autour de moi. J'étais dévoré d'insectes. Je n'osais bouger. Un très pâle rayon de lune jouait à cache-cache avec des gros nuages noirs. Parfois, j'entrevois la masse sombre du buffle et le miroitement de la flaque humide où se posait sa grosse tête affaissée. Parfois, l'obscurité était complète. Je ruminais d'affreuses pensées. Je doutais de l'efficacité d'un coup de fusil, lâché, « au jugé » dans la nuit. Étais-je inaccessible dans mon nid de feuillage ? Le fauve, au cas où mon coup l'atteindrait, n'essayerait-il pas de me happer dans un bond prodigieux ? Une maladresse ne provoquerait-elle pas ma chute, me livrant sans défense à sa terrible mâchoire ?

En vain, je cherchais à me dominer. Mon tourment grandissait. Je ne parvenais plus à lutter contre l'invasion d'une légion de fourmis et autres bestioles qui m'attaquaient sans répit de tous côtés. Je me repentai amèrement d'avoir obéi aux suggestions de mon personnel. Je regrettais le « picot », la moustiquaire et le grand oubli réparateur. Au surplus, il était de toute évidence que cette attente

était inutile. Les experts en matière de chasse n'eussent pas manqué de rire de moi : « espérer » un tigre dans de semblables conditions ! C'était pure folie !

Et pourtant... la chose extraordinaire arriva.

J'eus, soudain, la sensation de sa présence. Tout mon être était tendu, concentré. J'essayais de distinguer, dans l'ombre, quelque chose de précis. J'écarquillais les yeux. La dépouille du buffle était toujours là, masse sombre, près de la flaque où jouait, par instants, la lune. Quelque chose se mit à remuer, juste au-dessous de moi, au pied de l'arbre. Je perçus un bruit bizarre, mal défini. Cela ressemblait au bruit que font les chiens noctambules fouillant dans les tas d'ordures. Quand j'eus la certitude que le tigre était là, tout près de moi, je fus saisi d'une atroce frayeur. Je serrais févreusement mon fusil. J'étais inondé de sueur, et, dans ma poitrine mon cœur battait le tocsin. J'avais atteint, rapidement, le maximum de la terreur.

Puis, le bruit cessa. Tout retomba dans le silence le plus complet. Je n'osais faire le moindre mouvement. J'étais pétrifié.

Après une longue attente qui me parut un siècle, quelque chose s'agit dans le miroitement de la flaque. Le fauve était là, près de sa victime. L'occasion tant désirée se présentait enfin. Mais, hélas, à quelques mètres à peine du Seigneur, il n'y avait plus qu'un très malheureux apprenti chasseur anéanti par la peur.

Le coup de feu que je lâchai ne fut pas — tant s'en fallut — un coup de maître. Il y eut deux réactions.

Dans l'ombre, près de moi, le tigre s'enfuit dans un bruissement de branchages écrasés.

Dans la clairière voisine, tel un écho tardif, une immense clameur s'éleva. Des torches s'allumèrent



... je dormis très mal le reste de la nuit, tourmenté par d'affreux cauchemars...

et, bientôt, apparurent mes gens. Chacun était armé, les linhs de leurs mousquetons, les coolies de coupe-coupe ou de bâtons. Je revois encore toutes leurs faces illuminées par la lueur des torches. J'entends encore les cris de triomphe... Mais je ne suis près d'oublier la grande honte que je ressentis : j'avais été poltron.

Je descendis tout penaud de mon poste. Le tigre avait laissé de nombreuses traces. Pour ma part, j'avais dans l'aventure, perdu une grosse part de mon prestige. Je dormis très mal, le reste de la nuit, tourmenté par d'affreux cauchemars.

Il faisait déjà grand jour quand je fus réveillé par le claquement d'un coup de feu. Quelques instants après, deux de mes linhs revinrent de la forêt. Ils me racontèrent qu'à l'aube, ils avaient eu l'idée de suivre les traces du tigre, et qu'ils l'avaient retrouvé, dans un taillis, très près de là. Ils l'avaient tiré et... manqué. Ils ajoutèrent que, très certainement, le «ong kop» avait été touché par mon coup de fusil nocturne. Ils avaient relevé de nombreuses traces de sang. Mon honneur était sauf. J'en fus fort aise. J'eus bien, un moment, envie d'aller contrôler leurs dires. Mais, à la réflexion, je m'abstins. Le fait me semblait peu probable. J'étais persuadé que toute cette histoire n'était qu'invention, adroite manœuvre de mon personnel destinée à me «sauver la face» vis-à-vis des coolies.

Plusieurs mois après, se présenta la seconde occasion d'affronter le tigre. Les Moïs vinrent me chercher. Le fauve faisait des ravages autour de leur village.

Une première nuit d'affût ne donna aucun résultat. J'étais découragé, d'autant plus que, depuis ma première aventure, j'avais mûri de sérieuses résolutions. Je m'étais forgé un moral inébranlable. Je considérais même que le tigre me devait une revanche. J'étais sûr que, cette fois, je ne me laisserais pas paralyser par une «frousse» impardonnable. J'étais, suivant l'argot sportif, «gonflé à bloc».

Eh bien, à vous lecteur, à qui je livre ces souvenirs et à qui je dois, en conscience, dire la vérité, je confesse ce qu'il m'advint.

Le deuxième soir, j'avais à peine rejoint mon poste, à la chute du jour, que mon adversaire se présenta.

Il m'apparut formidable, nonchalant, s'étirant, tel un chat, à quelques mètres de moi, ne paraissant nullement pressé de toucher au festin qui lui était destiné. Mais, voyez-vous, ce tigre avait quelque chose de terrible et que je voudrais tant que vous compreniez : «il me faisait face». Et, il se dégageait de son masque grimaçant quelque chose que je ne puis vous définir : ironie, cruauté, défi, vengeance... ? Toutes mes fermes résolutions s'étaient envolées devant cette vision. J'étais incapable d'épauler et de viser. J'étais anéanti.

Ce ne fut qu'un long moment après que le tigre se détourna et s'intéressa à l'appât. Instantanément, je me sentis délivré et je repris possession de tous mes moyens.

Le coup de fusil alerta tout le village qui accourut, en formation de phalange, chacun agitant une arme. Il ne fut pas nécessaire d'achever le tigre, qui «avait son compte». Ce fut une belle fête toute la nuit, et la première gorgée d'alcool, bue à la jarre, me sembla délicieusement âpre...

«Ne tirez jamais sur les éléphants!» m'avait ordonné sèchement, au passage à Thudaumot, mon chef de brigade.

J'étais bien décidé à obéir à ce sage conseil. Je brûlais cependant du désir de faire connaissance, fut-ce de loin, avec ces mastodontes.

J'ai dû me contenter, longtemps, de relever leurs traces, très impressionné par le volume de leurs excréments et l'importance des dégâts qu'ils commettaient.

Un jour, cependant, mon désir fut exaucé. Je conserve de ma première rencontre avec les éléphants une très agréable impression.

A l'heure la plus chaude de la journée, j'interrompais le travail pour prendre un léger repas. La sieste était impossible dans la forêt, principalement en raison des sangsues. Je donnais cependant un peu de répit à ma petite troupe.

Ce jour-là, je m'écartai, seul, et, trouvant une piste de bêtes, je la suivais, machinalement. Avec une précision remarquable, ces pistes, dessinées par l'instinct animal, suivent toujours les lignes de faite et ne s'en écartent qu'exceptionnellement pour rejoindre un gîte ou un point d'eau.



... les éléphants cessant leurs jeux s'enfoncèrent bruyamment, dans la jungle et disparurent ...

La piste que je suivis devait, suivant mon «intuition topographique», aboutir à un thalweg important. En effet, je perçus bientôt le bruit de l'eau. Je me hâtai vers la rive prochaine, persuadé de découvrir une cascade ou un rapide. Quand je parvins au but, j'eus, en écartant le feuillage, une grande surprise et j'assistai au plus beau spectacle qu'il m'ait été donné d'admirer : j'étais sur une rive concave, taillée en falaise, dominant une rivière jaunâtre. Mais il n'y avait ni chute, ni rapide. Le bruit que j'avais entendu était l'œuvre d'un petit troupeau d'éléphants — cinq ou six — se livrant, pacifiquement, à des jeux aquatiques. Une mère poussait son petit à l'eau, en dépit des protestations de ce dernier. Je n'ai jamais rien vu d'aussi gracieux. Bien volontiers je serais resté des heures à contempler cette scène charmante. Un linh vint à ma rencontre. Je lui fis signe de ne pas

faire de bruit. Ignorant tout de la langue annamite, j'eus l'idée de lui traduire, par gestes, la présence des éléphants. Je lui montrai ma gomme à dessin de marque bien connue représentée par la silhouette d'un de ces animaux. Il comprit aussitôt et s'éloigna. Je repris, passionnément, mon observation. Hélas, le charme fut bientôt rompu. Un étourdissant vacarme se déclencha dans la forêt. Les éléphants, cessant leurs jeux, s'enfoncèrent bruyamment dans la jungle et disparurent. Mon linh, peu soucieux de mes sensations artistiques, avait alerté la troupe. Tout le monde — suivant un usage que j'ignorais alors — s'était mis à souffler violemment dans les manches des coupe-coupe. Ils tiraient ainsi, du creux du bambou, un son grave qui a le pouvoir d'effaroucher les éléphants.

Il me faudrait vous conter encore toutes les découvertes que je fis, au cours de mes randonnées dans les forêts de Cochinchine, du Laos ou du Tonkin. Mais j'ai bien peur de vous lasser. Et puis, je serais navré de communiquer aux jeunes qui liront ces souvenirs, cet amour maladif qui m'a conduit à errer pendant vingt ans, sous tous les cieux coloniaux.

J'ai vécu quelques années tranquilles, dans un poste de la Haute Région du Tonkin. Ma passion pour les animaux s'y développa avec une exubérance et une fantaisie que l'existence nomade n'eût pas tolérées.

J'occupais un petit blockhaus à la frontière de Chine. Mon très modeste logement eut vite pris l'aspect d'une ménagerie. Dès mon arrivée, j'avais offert des primes alléchantes à quiconque m'apporterait un animal curieux. J'eus rapidement monté une collection importante. Il me souvient d'avoir eu jusqu'à plus de cinquante pensionnaires : singes, renards du pays, civettes, genettes, loutres, chats-tigres, échassiers variés, biches, etc., sans compter les animaux domestiques traditionnels : chiens, chats, volailles, chèvres, porcs, etc.

Vous pensez bien que tous mes visiteurs ne partageaient pas ma façon d'organiser l'existence. Beaucoup m'affirmaient qu'il était miraculeux que je puisse vivre dans une telle puanteur. Plusieurs pensaient que j'avais perdu l'équilibre psychique. Il me fallut subir des critiques plus ou moins acidulées et des reproches parfois fort déplaisants.

En une occasion, cependant, après avoir craint le pire, je réussis à m'en tirer à merveille.

La visite-inspection du général X... m'était annoncée.

Lorsque je vins à son devant, au seuil du poste, il me parut un peu contracté. J'eus le pressentiment d'un choc désagréable. Je m'attendais à « encaisser » une semonce en règle.

La rubrique « Service » étant épuisée, le général manifesta le désir de visiter ma demeure. La « tuile » me sembla alors inévitable.

Fort heureusement, la prise de contact fut facile. « Tiens ! Tiens ! me dit-il, dès la porte, vous avez un piano ! » (J'avais, en effet, réussi à faire transporter un piano dans mon nid d'aigle, c'était un record.) Jouez-moi quelque chose !

— Mais, mon général, je ne suis qu'un piteux amateur...

— Si ! Si ! J'insiste !

J'avais deux raisons principales pour redouter l'épreuve. Primo, je ne savais pas (et je ne sais pas encore) lire mes notes. Secundo, j'étais sûr du résultat : le bruit allait réveiller ma ménagerie camouflée un peu partout. Je n'avais jamais réussi à communiquer à mes pensionnaires mon amour de la musique. A chaque essai mélodieux de ma part, répondait, invariablement, un tonnerre de protestations variées : hurlements, miaulements, grincements, etc...

A la demande du général, j'exécutais un « Pékin de Bahut », le vieil hymne des Saints-Cyriens, court, puissant, accompagné de la plus grosse voix destinée à... couvrir les parasites. Ce que je redoutais arriva ! Ce fut un beau chahut ! Les chiens hurlèrent à la mort ; mes petits hôtes favoris, endormis au-dessus de la moustiquaire (singes, chats, renardeaux...) réveillés en sursaut, entamèrent une sarabande effrénée, se poursuivant à travers la pièce, venant, dans leurs bonds furieux, ajouter des accords imprévus sur le clavier.



... à la demande du général, j'exécutais un « Pékin de Bahut », le vieil hymne des Saint-Cyriens...

Ce que je redoutais arriva...

Mon chef prit fort bien la chose et s'intéressa beaucoup aux animaux. La séance dégénéra en une véritable exhibition. Certains de mes « protégés » possédaient quelques petits talents de société. Le tableau final obtint un franc succès : mon chien A Youn, grand épagneul pacifique, se laissant chevaucher par une demi-douzaine de singes, cramponnés comme des jockeys, etc...

Le général voulut tout voir. Je ne lui fis grâce du moindre rongeur, de la plus insignifiante tortue.

L'atmosphère était très rassurante, lorsque nous fûmes assis devant la traditionnelle coupe de champagne (ô tempora, ô mores).

C'est alors que se produisit l'incident final. L'ordonnance, appelée pour faire le service, commit une fatale imprudence et laissa entr'ouvert un petit portail qui isolait mon logement des dépendances.

Stupeur. Une armée de petits pintadons familiers, une nuée de pigeons, firent irruption. Il fallut les chasser. Ce fut un grand tumulte.

A ce moment, profitant du brouhaha, Arthur et Alfred arrivèrent sur les lieux. C'étaient deux petits porcs jumeaux, que j'avais acquis plusieurs mois auparavant, alors qu'ils n'étaient que de très modestes cochons de lait.

Le général ne put retenir un immense éclat de rire ! « Il ne manquait plus que cela ! » s'écria-t-il.

J'étais navré. Je tentai des excuses...

« Laissez ! mon cher. C'est charmant ! La vraie campagne, quoi ! Mais, quand même ! Vous allez un peu fort ! Passe encore pour des animaux d'appartement. Mais des porcs !

— Mon général, ce ne sont pas des porcs... vulgaires.

— ? ?

— Ce sont des porcs savants, mon général, et...

— ? ?

— ... et ils comprennent le latin !

— ? ?

— Vous allez vous rendre compte, mon général.»

J'écartai ma chaise de la table, et, prenant ma plus belle voix de stentor, je commandai :

« Arthur ! Ad dexteram ! Alfred ! Ad senestram ! »

Les deux cochons, docilement (comme ils en avaient l'habitude bi-journalière), vinrent se placer, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche. (Je

n'avais jamais réussi à distinguer Arthur de son homothétique Alfred).

Le général était secoué d'un rire invincible.

« Arthur ! Ad senestram ! Alfred ! Ad dexteram ! »

Les deux animaux changèrent de place. Le rire du général prit la forme d'arpèges inharmonieux.

— Pedibus ! Pedibus !

Les petits cochons, bien stylés (j'apprendrai le truc à qui le désirera), se laissèrent glisser sur le flanc, à mes pieds. Le rire du général s'éloigna vers des gammes inconnues.

Alors, prenant la voix d'un commandant de groupe d'Armées au départ des Croisades, je hur-lais :

« Pour défilé !... Colonne par un !... Direction Jérusalem !... En avant !... Marche ! »

Les deux petits jumeaux s'éloignèrent « kélé kélé » en direction de la cuisine.

Le général pleurait en essuyant son monocle.

~

J'ai abandonné, depuis, mon beau rêve de jadis...

Je ne suis plus qu'un infirme, cloué sur un lit d'hôpital.

Quand je sortirai, j'irai chez moi... caresser mon chien et... voir si la poule a fait un œuf...

Sic transit...



L'EXPLORATEUR

Henri d'ORLÉANS,

mort à Saigon, le 9 Août 1901.

par A. BAUDRIT

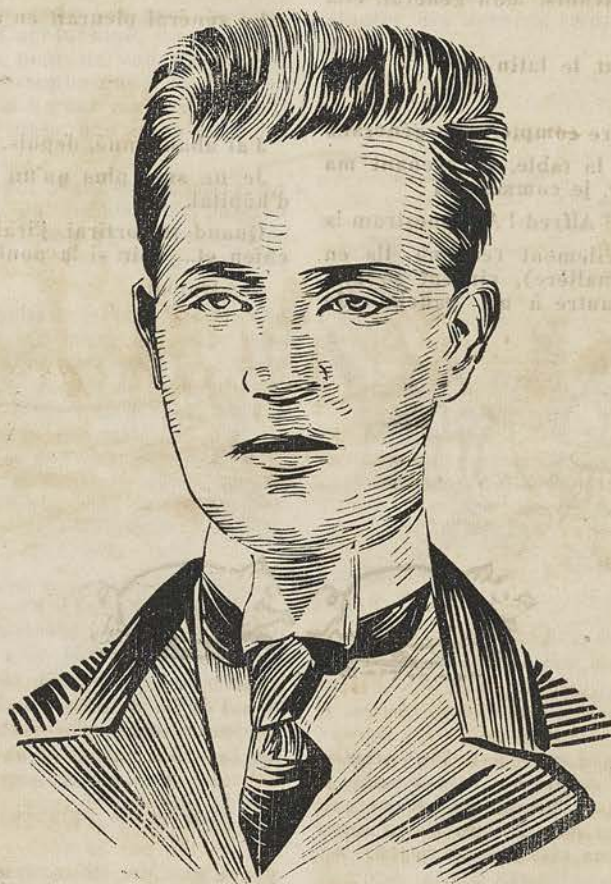
PARMI les Français qui ont étendu le renom de leur pays dans le monde scientifique, il en est un qui est doublement grand : il l'est par l'étendue de ses découvertes géographiques et il l'est aussi par ses origines, puisqu'il appartient à la dernière famille régnante de France.

Henri, explorateur, objet de la présente biographie ;

Amélie, mariée en 1885 au prince Valdémare de Danemark ;

Marguerite, mariée à Patrice de Mac-Mahon ;

Jean, duc de Guise, dont les descendants sont



Le prince Henri d'ORLÉANS

(Bois gravé d'après une photographie extraite de *De Paris au Tonkin à travers le Thibet inconnu* par Gabriel Bonvalot).

En effet, Henri, Philippe, prince d'Orléans est l'arrière-petit-fils de Louis-Philippe ; son grand-père était Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans, fils aîné du roi, et son père était le duc de Chartres, Robert, deuxième fils du duc d'Orléans.

Le duc de Chartres eut quatre enfants :

les derniers prétendants à la couronne de France.

★★

Henri d'Orléans naquit le 16 octobre 1867 à Ham (Angleterre), où habitait sa famille, par suite

des mesures excluant de France les anciennes familles régnantes. Le gouvernement de la République ayant, par la suite, atténué la rigueur des lois concernant ces familles, le duc de Chartres vint s'installer en France et Henri prépara même le concours d'entrée à Saint-Cyr. Au moment où il voyait la possibilité de devenir officier, une nouvelle loi vint lui interdire la carrière des armes. C'est alors qu'il décida d'employer sa fortune et son activité à faire des explorations. Celles-ci peuvent se diviser en trois groupes : Madagascar, Abyssinie, Asie.

Le voyage d'exploration à Madagascar fut de deux mois (1894) et semble n'avoir pas donné lieu à la publication d'un ouvrage.

Le voyage d'Abyssinie, qui se déroula de février à juillet 1897, fut le classique voyage par caravane, de Djibouti à Addis-Abéba. Il fut, d'ailleurs, en concurrence avec plusieurs autres missions, dont deux étrangères (une russe et une anglaise) et une française, la mission Bonvalot-de Bonchamp qui devait rencontrer à Fachoda, Marchand avançant par le centre de l'Afrique.

mier grand voyage, peut-être le plus important de tous. Il fut, en effet, long, pénible, périlleux, mais aussi fécond en découvertes géographiques. Il le fit sous la direction de Gabriel Bonvalot, de 1889 à 1890, qui en écrivit la relation dans un livre très intéressant et richement illustré, ayant pour titre : « De Paris au Tonkin, à travers le Thibet inconnu » (Bibl. Hanoi, M. 10338). Là, Henri d'Orléans a recherché et difficilement trouvé le Lob-Nor, à l'ouest du désert de Gobi, lac qui se déplace assez rapidement. Il décrit ainsi le paysage qu'il a sous les yeux quand il se dirige, à cheval, avec un de ses compagnons, vers le lac signalé quelques années plus tôt par le Russe Prjevalsky, et qu'il voulait voir à son tour :

« Toute la journée [23 novembre 1889], c'est le désert de sable à perte de vue, tantôt uni et nivelé comme un tapis, tantôt craquelé, soulevé en crêtes qui viennent se heurter les unes contre les autres comme des vagues pétrifiées ; parfois, nous remarquons dans le sol de petites cavités que remplissent à demi des cristallisations ou des baguettes salines ; ce sont des géodes qui se forment sous nos



Le prince Henri d'ORLÉANS en pirogue sur le Tarim
(d'après une photographie extraite de l'ouvrage cité).

Les explorations d'Asie sont, dans la vie d'Henri d'Orléans, de beaucoup les plus importantes. Il aime l'Asie au point d'écrire dans un de ses livres : « Asiatique par principe, par conviction acquise des richesses de l'ancien continent, et par goût, je ne croyais pourtant pas que l'attraction qu'exerçait sur moi ces plateaux du Choa pût me faire taxer d'infidélité à l'Asie » (« Une visite à l'empereur Ménélick », p. 2).

Au cours de ses explorations et de ses voyages, il se proposa, non seulement de faire avancer les connaissances géographiques, mais aussi de favoriser la position de la France lorsque celle-ci était en lutte d'influence avec quelque autre mission. Enfin, il voulut être le premier à signaler les richesses minérales qui pouvaient s'offrir à l'activité des compatriotes venant s'établir au Tonkin.

**

Après un bref séjour aux Indes, à l'issue duquel Henri d'Orléans publia : « Six mois aux Indes. — La chasse au tigre » (1889), il entreprit son pre-

mier grand voyage, peut-être le plus important de tous. Il fut, en effet, long, pénible, périlleux, mais aussi fécond en découvertes géographiques. Il le fit sous la direction de Gabriel Bonvalot, de 1889 à 1890, qui en écrivit la relation dans un livre très intéressant et richement illustré, ayant pour titre : « De Paris au Tonkin, à travers le Thibet inconnu » (Bibl. Hanoi, M. 10338). Là, Henri d'Orléans a recherché et difficilement trouvé le Lob-Nor, à l'ouest du désert de Gobi, lac qui se déplace assez rapidement. Il décrit ainsi le paysage qu'il a sous les yeux quand il se dirige, à cheval, avec un de ses compagnons, vers le lac signalé quelques années plus tôt par le Russe Prjevalsky, et qu'il voulait voir à son tour :

« Toute la journée [23 novembre 1889], c'est le désert de sable à perte de vue, tantôt uni et nivelé comme un tapis, tantôt craquelé, soulevé en crêtes qui viennent se heurter les unes contre les autres comme des vagues pétrifiées ; parfois, nous remarquons dans le sol de petites cavités que remplissent à demi des cristallisations ou des baguettes salines ; ce sont des géodes qui se forment sous nos

yeux ; c'est probablement à ces salures recouvrant le sol qu'on doit les nombreux mirages auxquels on est sans cesse pris malgré soi ; nous apercevons un lac, des roseaux, nous distinguons même des arbres... puis, quand nous avançons, plus rien...

« Au milieu de cette étendue désolée, le passage des caravanes a marqué une sorte de route ; elle est durcie par la sécheresse et se déroule au loin, pareille à un sillon creusé de main d'homme. On pourrait se croire transporté dans un paysage lunaire, et vraiment, nous commençons à oublier où nous sommes ; notre marche devient d'une monotonie effrayante, nous ne chantons plus, nous ne parlons plus, chacun est triste comme la solitude que nous parcourons ». (Pp. 78-79.)

Et il résume ainsi ses observations sur cet intéressant problème de géographie créé par le Lob-Nor et son émissaire, le Tarim :

« Pendant notre excursion de huit jours, nous avons relevé le cours du Tarim dans le Lob-Nor ; nous avons constaté que le Lob-Nor ne s'applique pas à un lac, mais à toute la partie marécageuse de la contrée arrosée par le Tarim... Il y a dans le

Lob-Nor des sources d'eau douce (Entine), mais l'eau des étangs formés par le Tarim sur une terre salpêtrée est saumâtre. Chaque année, l'apport du Tarim diminue, les étangs se dessèchent, les roseaux sont envahis par le sable qui peu à peu chasse les habitants vers Tcharkalik, et l'on peut prévoir le temps où la région appelée Lob-Nor ne pourra plus être distinguée du désert au milieu duquel elle avance maintenant comme un mince ruban de verdure qui se déroulerait de l'ouest à l'est sur une longueur d'environ deux cents kilomètres » (p. 110).

Puis, ce fut la traversée des hautes cimes, sans végétation, que les animaux eux-mêmes fuient et où l'homme meurt d'inanition à cause du froid intense qui enlève toute idée de se mouvoir et de se nourrir.



Henri d'ORLEANS photographiant

(d'après une photographie extraite de l'ouvrage cité).

Le 20 décembre, en abordant les montagnes qui jalonnent au nord le plateau du Thibet, la température est extrêmement basse :

« Le froid est trop rigoureux, les poumons ne fonctionnent plus ou fonctionnent trop. Si l'on a le malheur de découvrir la bouche en marchant les bronches sont enflammées, irritées par l'air glacial. La plupart de nos hommes toussent.

» Ici, tout se dessèche. Nos ongles cassent aux doigts et aux orteils au moindre choc, le bois se rompt comme verre. La barbe ne pousse plus, elle se décolore, elle est faible comme les autres objets. Les mains se gercent, la peau se fendille. Les lèvres enflent. » (P. 184.)

Mais à tous ces inconvénients majeurs, il faut encore ajouter le mal de montagne :

« Personne n'échappe au mal de montagne. Sans énergie, il est impossible de le combattre et l'ex-

périence m'a prouvé, dit Bonvalot, que le seul moyen d'obtenir une circulation normale du sang consiste tout simplement à se mouvoir posément, après avoir garni son estomac » (p. 184).

Tant de souffrance et de peine au service de la science ne sont pas supportées en vain ; c'est ainsi que la mission a cru découvrir les sources du Yang-tsé-Kiang :

« ... Lorsque le 16 [janvier 1890] nous suivions la rivière large, profonde, sur sa surface malheureusement trop lisse — là où le vent l'a « cirée » — pour que les animaux et les hommes gardent l'équilibre, nous pensons que les monts Dupleix sont l'origine d'un grand fleuve ou du moins une de ses principales sources.

» ... Il est difficile de rien affirmer et je ne crois pas que la question soit tranchée de longtemps, mais il se pourrait que nous soyons aux sources du Yang-tsé-Kiang... » (Pp. 214-215.)

Et la marche vers l'est continue, semée d'embûches de toutes sortes ; les chemins sont inexistantes ou dangereux ; les animaux meurent d'épuisement ; les populations rencontrées sont hostiles, car elles craignent pour Lhasa, la ville sainte, interdite à tout étranger. Enfin, le 22 septembre 1890, la petite troupe s'embarque sur le fleuve Rouge : le long et pénible voyage est terminé.

La mission avait fait près de 6.000 kilomètres, soit à pied, soit à cheval, dans les terres les plus après que l'on puisse imaginer.

De cette expédition, financée par le duc de Chartres, d'importantes collections d'oiseaux, de dépouilles de quadrupèdes, de plantes, de minéraux furent envoyées au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris. Cette exploration valut au prince la médaille d'or de la Société de Géographie de Paris, et les sociétés similaires de Londres, Rome, Vienne et Berne le reconnurent comme membre.

Puis, de janvier à mai 1892, il explora la haute région sino-tonkinoise, interrogeant les indigènes sur les gisements divers qu'ils pourraient connaître dans leur circonscription (charbon, or, plomb, antimoine, etc...). Il remonta la rivière Noire jusqu'à Lai-châu et de là, redescendit sur le sud en traversant la chaîne Annamitique et en touchant le Mékong qu'il suivit de Luang-prabang à Pak-Lai. Il rejoignit ensuite Outaradit, sur la Ménam, parvint à Bangkok, alla rendre visite au roi de Siam qui se trouvait dans sa résidence d'été, à l'île de Koh-si-Chang.

Il intitula le livre qu'il écrivit à la suite de ce voyage : « Autour du Tonkin » (Bibl. Hanoi, M. 10766).

Cette exploration lui révéla l'avantage que retirerait la jeune colonie du Tonkin d'être reliée par chemin de fer au Yunnan. Aussi, après avoir étudié la navigabilité de la rivière Claire, de la rivière Noire et du fleuve Rouge, il conclut en faveur de ce dernier. Le fleuve peut, non seulement devenir une voie commerciale, mais aussi ses rives peuvent être utilisées par le rail.

« ... Il coule, écrit-il, entre des rives non escarpées et ne reçoit pas d'influents importants, de sorte qu'il peut facilement être doublé d'une voie ferrée. Mais il se pose aussitôt la question de savoir si cette voie ferrée est justifiée ?

» [Les marchandises débarquant au port d'Hai-phong] auraient comme débouché immédiat le Yunnan et le Kouang-si, et au-dessus elles pourraient prétendre jusqu'au Su-Tchuen et au Kouy-Tchéou ; c'est à une cinquantaine de millions de consommateurs qu'elles s'adresseraient.

» De Lao-kay à Yunnan-Sen, il ne faut que treize à quatorze jours ; la capitale du Yunnan ne serait

donc qu'à seize jours du grand port du Tonkin ; actuellement elle se trouve à une distance variant d'un minimum de cinquante et un jours jusqu'à cent, suivant la route prise, de tout port de Chine. » (P. 541.)

Ce projet de voie ferrée a été exécuté de 1901 à 1910, en suivant exactement l'itinéraire prévu par Henri d'Orléans.

Enfin, de janvier 1895 à janvier 1896, repartant à nouveau du Tonkin, Henri d'Orléans voulut rejoindre l'Inde par les régions inconnues. Il releva, avec l'enseigne Roux, une partie du cours supérieur du Mékong, rencontra la Salouen, puis les sources de l'Irraouaddy et il aboutit à Calcutta. Cette dernière mission fut — avec celle faite en compagnie de Bonvalot — la plus féconde en résultats d'ordre géographique. Il publia ses observations dans son livre important : « Du Tonkin aux Indes », qui montre avec précision quelle fut l'étendue de ses apports à la science. (Bibl. Saigon, M. 1647.)

La mission commença par remonter le fleuve Rouge en pirogue.

Un jour, au nord de Lao-kay, Henri d'Orléans, parlant avec ses bateliers, tâche d'obtenir quelques renseignements sur les régions traversées ou sur les pays environnants. La conversation vient sur un sujet ethnographique : les hommes à queue et l'île aux femmes. Ceux qu'il interroge sont pour la plupart des Chinois métis ou des montagnards Mans, voisins des Thos, portant la coiffure et le costume chinois.

« Je cause avec eux, le soir, tandis que le bateau est arrêté, pour la nuit, contre la rive. Ils me racontent qu'au delà de Long-po, dans l'intérieur, il y a des hommes velus, et d'autres aussi qui ont une petite queue et se servent pour s'asseoir de meubles percés. J'ai déjà entendu une tradition semblable à propos des Moïs. La conversation s'étend et nous en venons à parler des légendes ; je leur demande s'ils connaissent l'histoire chinoise du pays où il n'y a que des femmes ; ils me répondent affirmativement. « C'est, disent-ils, une île au milieu d'un lac qu'on ne peut traverser ; l'eau y est si légère qu'une plume posée à la surface coulerait immédiatement ; et voilà pourquoi nous ne pourrions jamais aborder au royaume des femmes ». » (P. 8.)

Mais, la marche à travers les sentiers escarpés des montagnes est commencée. Il arrive à Tali, où les missionnaires l'accueillent. Il reste là longtemps, enquête sur la ville, visite les environs et contemple le grand lac, un soir, au crépuscule :

« ... Il fait bon ici, à l'ombre des saules, sur un tapis vert que prolonge jusqu'au lac un amoncellement de coquillages. Des barques arrivent, glissent doucement ; un homme à l'arrière de chacune la pousse sans bruit et presque sans mouvements avec une perche légère ; à contre-jour, elles apparaissent comme de grandes ombres noires ; sur l'avant et sur les bords se tiennent immobiles, en une pose grave, des oiseaux sombres, des cormorans... Est-ce le plumage, l'attitude, la forme de ces oiseaux ? Il y a dans ces nacelles quelque chose de funèbre. Ce sont des pêcheurs qui reviennent avec leurs « limiers ». » (P. 129.)

Mais il faut s'arracher aux rêveries que fait naître ce paysage, puis au bien-être trouvé chez les missionnaires : il faut repartir et reprendre l'exploration...

C'est le 30 juin 1895 qu'Henri d'Orléans rencontre la Salouen, après avoir franchi un chaînon étroit, mais haut de 3.845 mètres qui la sépare de la vallée du Mékong, précédemment traversée :

« Nous sommes déjà en plein inconnu. Nul Européen n'a vu la vallée de la Salouen à cette hauteur et l'imprévu de l'avenir ajoute pour moi sans cesse à l'intérêt du présent (p. 141).

« C'est vers midi que nous débouchons sur la vallée même de la Salouen, large vallée aux flancs couverts de bois, aux pentes moins abruptes que celles du Mékong. Le Che-loung-Kiang ou Lou-Kiang [Salouen] qui coule dans le fond a une largeur moyenne de cent dix mètres ; ses eaux se distinguent nettement de celles du Lan-tsan-Kiang : tandis que ce dernier a une teinte rougeâtre, la Salouen est d'un gris sale, café au lait. Au point où nous la découvrons, le cours semble moins rapide que celui du Mékong ; la température des eaux est d'environ 19°. La Salouen n'est qu'à 950 mètres d'altitude, c'est-à-dire 500 mètres plus bas que le Mékong. A moins d'admettre une très petite profondeur (ce qui n'est pas), il est bien difficile de croire qu'une masse d'eau puisse sortir d'une source aussi rapprochée que paraîtrait l'indiquer la dernière carte anglaise du Thibet, publiée en 1894. On se sent en présence d'un grand fleuve venant de loin. » (P. 142.)

Mais l'explorateur, en passant — comme toujours — interroge les habitants, et il recueille cette curieuse coutume du mariage des Lissois, habitants de la haute région :

« Lorsqu'un homme est épris d'une jeune fille, il lui fait la cour, lui donne des présents afin de bien marquer ses sentiments. Après qu'il s'est suffisamment déclaré et que les parents consentent, on choisit un jour pour le festin où les membres des deux familles sont invités. A la nuit, la mariée se retire avec ses parents dans la montagne ; le marié va la chercher ; quand il les a trouvés, les parents s'en vont ; les époux restent ensemble dans la montagne jusqu'au matin, puis rentrent chez eux ; et ils doivent ainsi passer trois nuits consécutives dehors avant de pouvoir habiter chez eux. Cette coutume fait qu'on ne se marie pas pendant la saison des pluies. On ajoute que le marié sait généralement où son épouse et ses parents se retirent et qu'il est sûr de les retrouver (1). » (P. 149.)

Mais la petite caravane connaît de rudes chemins. Exemple, entre plusieurs descriptions également poignantes, celle-ci, qui concerne l'itinéraire suivi le 28 septembre 1895 :

« [Après un repos] nous reprenons notre route et voici que commencent les vraies difficultés. Il nous faut d'abord escalader une roche par deux

(1) Il est intéressant de rapprocher cette coutume, de celles des Paï-I, population dont j'ai parlé dans mon étude : *Bétail humain* (2^e éd., p. 67-68). L'affaire étant identique dans l'ensemble : poursuite dans la forêt, en diffère par le détail, car se sont les parents qui recherchent les fiancés... sans les retrouver, d'ailleurs.

« Aux beaux jours du printemps et de l'automne, à l'occasion des kermesses, on voit les jeunes gens et les jeunes filles s'assembler pour des chants et pour des danses. Ceux qui s'aiment s'entendent fréquemment entre eux pour se sauver. Autrement, on attend que la jeune fille sorte pour s'en emparer de force. Quand la famille de la (p. 67) fille est avertie du rapt, on réunit les gens du clan et on poursuit les ravisseurs les armes à la main. Mais, on a soin de les poursuivre à l'ouest quand on les sait à l'est, car il ne convient pas de rattraper les fuyards. Au bout d'un an, les jeunes gens invitent respectueusement les membres de leurs familles, et le garçon se présente devant la famille de sa femme. Cela s'appelle « faire la connaissance des parents ». La belle-mère affecte alors d'être en colère... puis... on s'entend pour l'organisation d'un festin (p. 68). »

troncs d'arbres appuyés contre elle et entaillés de coches ; puis, c'est une grimpe à pic dans la terre humide ; il faut s'accrocher avec les mains à des racines, à des touffes de fougères ; on glisse et on croit sans cesse dégringoler ; je n'ose me retourner en arrière de peur d'avoir le vertige. Et tout le reste de la journée, c'est une escalade presque partout aussi raide, au milieu des pierres et des rhododendrons. On arrive à des terrasses trop hautes pour pouvoir être atteintes en levant la jambe et il faut se hisser en se servant des bras et des genoux. L'ascension ne finit plus, il semble que nous devions monter toujours. Sandjron, un Louté qui nous sert de guide, à qui je demande si le tifo (endroit) où l'on dormira est loin, répond invariablement : « Pou yuen » (pas loin), et ce « Pou yuen » même semble démesurément long. Vraiment, c'est dur, et il faut des hommes rudement taillés, comme les nôtres, pour s'en tirer avec une charge sur le dos.

« ... Enfin, on arrive un peu avant la nuit à une terrasse entourée de cirques de rochers... Nous sommes à 3.918 mètres et le thermomètre marque + 9°. » (P. 241.)

A quelques jours de là, la caravane arrive à un col qui constitue un des phénomènes de la nature. Pareil au mont Everest, il semble que l'ébranlement des couches d'air constitue un danger mortel pour les voyageurs. Ce col, qui est sur la ligne de séparation entre la Salouen et l'Irraouaddy, est atteint le 7 octobre.

« Une dernière grimpe par l'escalier raide d'une cascaille à sec, et nous sommes au col (3.554 mètres).

« La passe est réputée terrible lorsqu'il y a de la neige ; on ne l'aborde pas sans terreur ; les indigènes la franchissent vite et redoutent d'y chanter ou d'y tirer des coups de fusil. Même en cette saison on a une crainte superstitieuse pour le col qui a fait tant de victimes. Et de fait, des crânes humains, des ossements, des tibias, des écuelles, un reste de pipe gisent le long du sentier, débris de voyageurs infortunés probablement surpris par le froid. » (P. 245.)

Et enfin, le 30 octobre, c'est la découverte d'une des sources de l'Irraouaddy :

« Une longue marche dans les bois nous amène à la nuit au confluent de deux torrents ; l'un, sur lequel un pont de rotin est jeté entre deux rochers à une trentaine de mètres au-dessus de l'eau est le Dublu, et l'autre est le Télo, le grand fleuve lui-même (p. 270).

« ... [Avec le Dublu] nous avons atteint l'une des branches principales de l'Irraouaddy. Comme celle du Kiou-Kiang, elle ne vient pas de loin, mais elle apporte un sérieux appoint d'eau, et le grand nombre de branches aussi grosses explique la formation d'un fleuve aussi fort que l'Irraouaddy en Birmanie. » (P. 271.)

Après ce dernier voyage, le Gouvernement français jugea de son devoir de décerner à ce prince — pourtant tenu à l'écart par la politique — la plus haute récompense dont il put disposer, la croix de la Légion d'honneur.

Ce fut sa dernière exploration en Asie, mais c'est après celle-ci que se place son voyage à Madagascar et sa visite à Ménélick.

En dehors de ses explorations, l'Indochine attirait souvent et retenait longtemps le prince, qui aimait à y chasser. C'est au cours d'un de ces fréquents séjours qu'il y mourut.

Les documents sont d'accord sur la maladie dont il fut victime, mais ils diffèrent quant au lieu où il la contracta.

Son acte de décès, qui figure à l'état civil de Saigon (année 1901, n° 99, f° 52), porte en note marginale qu'il est décédé de dysenterie et d'un abcès au foie ; c'est ce qu'indiquent également les journaux de l'époque.

Tandis que le tome VIII des « Annales de l'Académie des Sciences Coloniales » (p. 286) précise qu'il est mort à Saigon d'une attaque de dysenterie « contractée à la chasse dans la province de Baria », le journal « L'Opinion » du 20 juillet 1901 attribue cette maladie au « mauvais climat de Dalat » où le prince serait venu se reposer. Il est vrai que cette assertion est, pour le rédacteur de la feuille saïgonnaise, une occasion d'attaquer le fondateur de Dalat, le gouverneur général Paul Doumer, dont il combat la politique.

Le journal du 24 juillet informe que le prince a été opéré d'un abcès au foie ; le 26, il précise que cet abcès, « excessivement développé, a nécessité l'ablation d'une des côtes. L'incision pratiquée sur le côté a, de ce fait, été beaucoup plus longue qu'on a coutume de les faire ».

Le malade, qu'on avait endormi, a énormément souffert au réveil et demeure dans un extrême état de faiblesse. Cependant, tout espoir reste permis. Toutefois, « le prince est également atteint de dysenterie persistante, et c'est actuellement sa principale maladie, celle que l'on essaie de combattre avec énergie ». Durant quelques jours, le malade ne semble pas donner trop d'inquiétude à son entourage ; cependant, le 7 août, reprise violente du mal, et le 9, à 3 h 15 de l'après-midi, il s'éteint doucement. Le prince, conscient de son état désespéré, est mort avec courage, souriant aux amis qui l'assistaient.

Le corps devait rapidement rejoindre la France, mais un embaumement défectueux — qui dut être recommencé — en retarda l'embarquement. Celui-ci n'eut lieu que le 30 août, à bord de l'« Océanien ».

Les obsèques du prince donnèrent lieu à Saigon, à une cérémonie officielle. Le corps fut transporté à la cathédrale, le 29 août au soir. Le 30, « dès 5 heures, les cloches de la cathédrale étaient mises en branle, sonnant le glas des grandes cérémonies funèbres ». Les plus hautes personnalités de la colonie étaient présentes, venant rendre un dernier hommage, sinon au prince, du moins au savant explorateur : Paul Doumer, les généraux Dodds, Voyron et Boyer ; Luce, lieutenant-gouverneur intérimaire, Jouannet, commandant de la Marine, Paul Blanchy, maire, étaient dans l'assistance ; tous les chefs de service étaient également présents.

« Le char funèbre [attelé de six superbes mulets noirs] était formé d'un affût d'artillerie aménagé spécialement à cet usage et qu'on avait décoré de nombreux drapeaux recouverts de crêpe ; le cercueil était revêtu d'un drapeau tricolore ».

En France, la dépouille mortelle fut dirigée sur Dreux pour y être déposé dans le caveau de famille.

Ainsi mourut, à 33 ans, ce prince auquel toute activité était interdite au sein même de la France, mais qui sut cependant mettre sa fortune, son intelligence et ses forces, non seulement au service de la science, mais surtout à celui du pays que ses propres ancêtres avaient forgé de leurs mains, et qu'il aimait par-dessus tout.

D'après : L'explorateur Henri d'Orléans (1867 1901)
par A. BAUDRIT, en préparation.

COCOTIERS

par le Docteur Guy ISSARTIER

Les bleus cocotiers, penchés sur l'aurore,
égouttent leurs plumes luisantes.

Au bord des plages,
comme de grands oiseaux rassemblés,
tout le jour ils battent des ailes,
prêts à prendre leur vol.

Mais le vent rabat sur leurs têtes
leurs chevelures folles.

Et vainement, à la nuit, de leurs grands
bras dans le ciel,
avec des moulinets impuissants,
ils font des signes...



AU CAMBO



← Une pagode
qui veut faire
son petit Parthenon

A ANGKOR

Le Roi lépreux →
est de
bonne humeur.



Photo
S. de SAINT EXUPÉRY

MBODGE

A ANGKOR

Les Cambodgiens
auraient-ils inventé →
le salut militaire ?

Photo
S de SAINT-EXUPÉRY



← Horsey, Horsey ?

Non... Nirvâna

(Bas relief de Wat-Nokor,
près de Kompong-Cham.)

Photo
Marc ALEX



COCHINCHINE. — La bonne soupe aux vermicelles.

Photo Marc ALEX

Amis lecteurs,

Pour vous distraire et nous aider à prouver qu'il y a en Indochine des gens d'esprit, participez au :

"CONCOURS D'HUMOUR" de la revue "Indochine"

Voici le règlement :

Article premier. — Les envois des concurrents devront parvenir à la Direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier, à Hanoi, le 15 septembre au plus tard.

Art. II. — Les participants pourront adopter les formes les plus diverses : poèmes, histoires, dessins (Ly Toét et Xa Xê entre autres), dessins suggérés, légendes de dessins, sketches, dialogues, etc..., etc..., à la seule condition que :

1° Les sujets traités s'inspirent de l'Indochine, ou se situent dans un cadre indochinois ;

2° Qu'ils soient inédits ;

3° et surtout qu'ils soient drôles.

Les textes pourront être rédigés en langue française ou annamite. Nous comptons notamment sur la verve humoristique de nos lecteurs annamites.

Art. III. — On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à

seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

Art. IV. — La revue « Indochine » se réserve la priorité de la publication des textes ou dessins primés.

Art. V. — Le concours est doté des prix en espèces suivants :

Un premier prix : 100 piastres ;

Un second prix : 75 piastres ;

Un troisième prix : 50 piastres ;

Dix prix de : 25 piastres.

D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury. Nous espérons que le nombre et la qualité des envois lui donneront cette possibilité.

Art. VI. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'octobre 1944.

Art. VII. — Les textes ou dessins non primés seront retournés à leurs auteurs sur leur demande.

Art. VIII. — Nul n'est chargé de l'exécution du présent règlement.

LES BOBARDIERS LOURDS



PREMIER BOBARDIER. — Je tiens de source absolument sûre que la revue *Indochine* fait 100.000 piastres de bénéfices par an !

DEUXIÈME BOBARDIER. — Pas possible ! Quel scandale ! Et ils ont eu le toupet de porter l'abonnement à 40 \$!

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 28 AOUT AU 5 SEPTEMBRE 1944

Pacifique.

Dans les airs, l'aviation navale nippone a poursuivi ses raids de harcèlement au-dessus des différents secteurs d'opérations.

L'aviation alliée, de son côté, a manifesté son activité par des raids effectués sur les bases japonaises suivantes :

- L'île Rota, dans les Mariannes, le 28 août ;
- L'île de Truk, dans les Carolines, le 28 août ;
- La baie de Kau, dans l'île d'Aalmanera, le 29 août ;
- La base de Kalmana, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Guinée, le 31 août.

Sur terre, des combats se poursuivent en Nouvelle-Guinée occidentale et dans l'île de Tinian, dans l'archipel des Mariannes.

Chine.

La situation est restée stationnaire sur l'ensemble du front du Hunan où les forces japonaises concentrent de nouvelles troupes au sud de Hengyang, dans le but de reprendre leur offensive vers le sud.

Birmanie.

L'offensive alliée s'est poursuivie dans les différents secteurs de la Birmanie du Nord, où les Alliés tentent d'atteindre la plaine centrale par un double mouvement venant du nord et de l'ouest.

Venant du nord, les forces sino-américaines ont fait quelques progrès le long de la voie ferrée menant à Mandalay et, après un violent combat, occupé la gare de Pindaw, située dans le sud de Mogaung.

Dans l'ouest, les forces britanniques ont continué leurs attaques le long des pistes Imphal-Tiddim et Imphal-Sittaung, où les forces japonaises opposent une vive résistance.

Dans le Yunnan occidental, la situation n'a subi aucun changement, en dépit des attaques répétées des forces chinoises contre les villes de Tengchung et de Lungling, sur la route de Birmanie.

Russie.

L'offensive soviétique s'est poursuivie dans les plaines de Roumanie situées au pied des Carpathes, de part et d'autre du Danube.

Après avoir atteint Galatz, une partie des troupes russes, venant de Moldavie, s'est dirigée vers le sud-est et s'est emparée des centres pétroliers de Ploesti. Poursuivant leur avance vers le sud, les Russes ont atteint le Danube à Giurgiu, après avoir traversé la capitale roumaine.

Dans la plaine de la Dobroudja, située entre le Danube et la mer Noire, d'autres colonnes soviétiques se sont lancées à travers les bouches du fleuve à Ismaïl et Tulcea et atteint la frontière bulgare après avoir occupé le grand port de Constanza.

Italie.

Les forces alliées des V^e et VIII^e Armées américaine et britannique ont déclenché une nouvelle offensive tout le long de leur front, attaquant les avant-postes de la « ligne Gothique » et s'emparant de la ville de Pise, située sur la rive nord du cours inférieur de l'Arno.

De violents combats se déroulent également, dans le secteur adriatique, où les forces britanniques et polonaises tentent d'occuper la ville de Pesaro, important bastion oriental de la dernière ligne de défense allemande avant la plaine du Po.

France.

Les colonnes alliées engagées en France du nord-ouest et du sud-est ont poursuivi leur avance rapide devant une résistance allemande décroissante.

Les progrès les plus marquants ont été obtenus sur le front septentrional où les Alliés ont déclenché un vaste mouvement en direction de la frontière belge.

Opérant dans le secteur côtier, les forces britanniques du feld-maréchal Montgomery ont traversé la Seine entre Caudebec et Vernon et effectué une poussée en direction du nord, atteignant la Somme à Amiens. Poursuivant leur rapide avance, les éléments blindés britanniques occupaient Doullens, Arras et Lens et traversaient la frontière belge au sud de Tournai, ne rencontrant tout le long de cette route qu'une faible résistance.

Les forces canadiennes, opérant sur le flanc gauche, occupaient de leur côté la ville et le port de Rouen et de là poussaient en direction du Havre et de Dieppe, cette dernière ville occupée sans combats.

Dans la région parisienne, les forces américaines ont poursuivi leur avance en direction du nord et de l'est.

Traversant la Marne dans la région de Meaux, une colonne alliée effectuait sa jonction avec les forces américaines qui opéraient à l'ouest de Paris et, au prix de durs combats, repoussait les Allemands du nord de la capitale, atteignant en fin de semaine les villes de Beauvais, Clermont, Creil et Senlis.

Une autre colonne alliée, franchissant la Marne à Château-Thierry, occupait Soissons, Reims, Laon et Rethel et atteignait la frontière belge, près de Hirsion, Charleville et Sedan.

En direction de l'est, de puissants éléments américains partis de Troyes, traversaient la Marne à Châlons, Vitry-le-François et Saint-Dizier, de là poursuivaient leur avance vers la Meuse, occupant Verdun, Saint-Michel et Thionville.

La résistance allemande semble se concentrer le long du plateau de Langres qui couvre les approches du Rhin et de la trouée de Belfort.

Sur le front méridional, les forces alliées ont poursuivi leur avance dans la vallée du Rhône, occupant successivement les villes de Bagnols, Montélimar, Valence et Vienne, et le long de la côte méditerranéenne, s'emparant de Nîmes, Montpellier, Béziers et Narbonne.

Le port de Sète est toujours aux mains des Allemands.

EN FRANCE

28 août.

Le sort du Maréchal.

Le Gouvernement général de l'Indochine a publié le 28 août, le communiqué suivant :

Aucune nouvelle pouvant être considérée comme certaine, ne nous est parvenue depuis plusieurs jours sur le Maréchal Pétain.

Nous croyons devoir cependant pour l'information du public français et indochinois lui communiquer les indications suivantes recueillies en Suisse par plusieurs agences de presse.

Le Maréchal aurait été arrêté à Vichy par les Allemands et par eux emmené de force dans la direction de Belfort. M. Pierre Laval aurait également été arrêté.

Le Maréchal Pétain aurait, le 20 août, adressé au Chancelier Hitler la protestation suivante :

« En concluant l'armistice avec l'Allemagne, j'ai montré mon irrévocable décision de jouer mon rôle auprès de mes compatriotes et de ne jamais quitter le territoire français. J'ai pu ainsi, dans le respect loyal des conventions, défendre les intérêts de la France.

» Le 16 juillet, devant les rumeurs persistantes concernant certaines intentions allemandes à l'égard du Gouvernement français et de moi-même, j'ai dû

confirmer ma position au corps diplomatique, en spécifiant que je m'opposerais par tous les moyens en ma possession à un départ forcé vers l'Est.

» Vos représentants m'ont fourni des arguments contraires à la vérité pour me convaincre de quitter Vichy. Aujourd'hui, ils espèrent me contraindre par la force, et sans égard à leurs engagements, de quitter Vichy pour une destination inconnue.

» J'élève une protestation solennelle contre cet

acte de violence qui me rend impossible l'exercice de mes prérogatives de Chef de l'Etat français.

Cette information n'est donnée que sous toutes réserves. Les services officiels d'information s'efforcent de la vérifier et de la compléter.

Arrivée du général Eisenhower à Paris.

Dimanche, la radio américaine annonçait que le général Eisenhower était à Paris.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Pour en finir.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer les deux réponses que ma lettre sur Hall et sur Maison a provoquées. Je m'attendais à des résistances, à des contradictions et je remercie mes contradicteurs d'avoir maintenu la discussion dans un ton courtois.

En somme, de quoi s'agit-il ? Tout simplement de discriminer les cas dans lesquels les emprunts aux langues étrangères sont justifiés par la nécessité ou par une utilité reconnue, et les cas dans lesquels les apports de l'extérieur ne sont qu'une manifestation soit de snobisme, soit de paresse linguistique, soit d'inopportuniste libéralisme. A l'origine de ma lettre il y a une revendication très précise : le droit de préférer le mot maison, qui est simple, qui est expressif, convient exactement à la chose exprimée et de surcroît est tout français, au mot Hall, qui n'a qu'un sens limité et qui peut être lui-même, sans inconvénient rempacté par Salle. Nous sommes à peu près tous d'accord à ce sujet.

Le manque d'accord, sinon le désaccord définitif, porte sur les droits de hall et d'autres mots étrangers à figurer dans un vocabulaire de français courant. M. Foulon, dont j'avouerai que l'érudition m'intimide, me décoche une salve d'arguments piquants. Voici quelques réponses en vrac. Premièrement, il me fait dire que la langue française est en majeure partie d'influence latine et que les Français sont des latins. Où et quand, s'il vous plaît, ai-je dit ou même laissé entendre une chose pareille ? Et pourquoi M. Foulon me suspecte-t-il de n'avoir pas lu Fustel de Coulanges ? Si j'ai défendu maison, sans signaler d'ailleurs que c'est un mot d'origine latine, c'est que maison précisément faisait l'objet du litige. Je l'aurais tout aussi bien défendu s'il avait été d'origine celte, ou saxonne, ou esquimaude : le fait important est qu'il soit aujourd'hui purement français.

Secondement, M. Foulon me rappelle l'existence du mot Halle. Je m'étais bien gardé d'en parler, puisqu'il ne pouvait convenir ; je n'aime pas archaïser et ne prétends point ressusciter les usages anciens de ce mot aujourd'hui très spécialisé. Tout comme mon contradicteur, j'aime le français en tant que langue vivante.

Tertio, le chevaleresque défenseur de Sarika, serin (c'est lui qui le dit) plus éloquent et moins pessimiste que le corbeau d'Edgard Poe, se voile la face devant cette manifestation antilibérale (il dirait plus volontiers anti-mondiale) que constitue mon intervention dans cette affaire. Eh ! quoi, n'avais-je pas tout expressément laissé traîner dans ma lettre le mot interviewer, que Y... (de Saigon) me reproche ? En usant de ce mot sous une forme légèrement francisée (qui n'est pas plus laide que le mot interview lui-même) je pensais faire une concession généreuse à ceux qui pensent qu'il est irremplaçable, même par entrevue, même par entretien. Ne l'excluant nullement de mon vocabulaire, je demande seulement qu'on le françaisise un peu plus à chaque génération d'usagers, jusqu'à ce qu'enfin il reprenne sa forme originelle d'entrevue, sans rien perdre de la nuance acquise au cours de

son passage à l'étranger. Mon « chauvinisme » ne me fait pas davantage rejeter sport, qui est intraduisible (et vient d'ailleurs d'un vieux mot français) ni slogan, par exemple, qui exprime une chose spécifiquement américaine. Qu'on se rapporte au premier des trois principes énumérés à la fin de ma lettre.

Y — Vous êtes horloger, Monsieur Josse, — défend le Hall inscrit au fronton de l'information saigonnaise. Il admet maison à Phnom-penh, préfère Hall à Saigon. Qu'il m'excuse de déclarer que je ne saisis pas la nuance. A Phnom-penh comme à Saigon l'information me semble même très organisée en Maison, puisqu'elle rassemble également (ou rassemblait au début à Phnom-penh) matériel, personnel, administration concourant à la création de l'Information. Ici et là, l'information demeure effectivement. L'enseignement saigonnaise n'exprime donc que la partie d'un tout. Le mot maison, je vous le demande, n'a-t-il pas plus de tenue sur une enseigne que le mot hall, et celui-ci n'aurait-il pas en l'espèce un équivalent satisfaisant dans le mot Salle ? Aurais-je tort de préférer la sonorité de salle à celle de halle ? N'oublions pas qu'ici et là il s'agit d'une enseigne de propagande pour la chose française, et que nous vivons en un temps où cette propagande, qui ne peut heurter personne, doit être plus active que jamais. Au Canada français, c'est la nécessité de lutter contre une propagande hostile à la langue française qui rend les Canadiens de Québec si chatouilleux sur les questions de transcription des mots anglais.

Il resterait à examiner l'argument majeur, l'argument-massue de M. Foulon, qui est que les langues se mortifient quand elles s'enferment dans une tour d'ivoire. Voilà une affirmation très juste mais qui mériterait d'être nuancée. Nous supposons, sans être aussi grand clerc en la matière que notre étymophile, qu'il faut distinguer des époques dans l'histoire, nous allons dire dans la biographie des langues. Il y a l'époque de leur naissance, de leur enfance. Il y a leur jeunesse, leur maturité. Il y a, je le suppose aussi, les grandes époques où musculeuses, bien nourries, bien étayées de toutes parts par une saine et forte politique, elles peuvent se permettre de tout absorber ; et il doit y avoir les époques de chétivité, les crises de croissance, les accès de faiblesse, quand les soutiens fléchissent. Le dosage des influences extérieures à admettre ou à rejeter sera-t-il le même à n'importe quel âge du développement d'une langue ? Nous sommes bien sûrs que M. Foulon admet bien des tempéraments à sa volonté de vaste fraternisation des parlers humains, car, n'en doutez pas, il aime beaucoup trop sa langue, et la manie beaucoup trop bien, pour accepter sans souffrance l'idée qu'elle pourrait n'avoir pas existé telle qu'elle est, n'avoir pas atteint la perfection où on l'a vue, où on la voit.

Où a-t-il pris cependant que la langue de Racine est une langue morte, que Racine est un auteur démodé, un auteur pour scolaire ? Qu'il me permette de lui dire que si l'œuvre de Racine passe parfois, et bien fâcheusement, pour un bibelot de vitrine, c'est d'abord l'université qui en est responsable. Trop rares sont les professeurs de lettres qui savent faire sentir à leurs élèves la beauté vivante, bien plus, la moder-

nité de Corneille, de Racine, et même de Molière. Il ne s'agit pas d'écrire comme eux, il s'agit de ne pas écrire sans eux c'est-à-dire de ne pas oublier que la langue française, après eux, ne fut plus jamais ce qu'elle était avant eux et ne pouvait l'être. Il s'agit aussi de ne pas préférer à leur langue celle de Rosstand ; mais ceci est une autre histoire... Dans le style, comme dans le développement des langues, il y a un transformisme nécessaire, presque fatal, mais il y a aussi une loi du progrès continu qui lie étroitement la tradition d'hier à celle d'aujourd'hui et à celle de demain. Ceux que les rapports tradition-culture-progrès intéressent se référeront avec profit à l'ouvrage de Thierry Maulnier intitulé : *Mythes socialistes*.

Si chaque peuple devait, par courtoisie pour son voisin accepter tels quels et sans discernement les mots qu'il lui offre, que la langue parlerions-nous aujourd'hui ? le français existerait-il ? Je ne pourrais pas, éventuellement, inviter M. Foulon à « boire un pot de bière à Lyon » (après la guerre, sous-entendu) mais seulement l'inviter à « biberer unum pott de bier à Lugdunum ». Le français ne serait pas une langue, mais un affreux patois.

Y (de Saigon) nous dit que les Anglais usent de beaucoup de mots français et cite la phrase toute française qui est de style en bas de lois financières ; voire, mais quelle est, s'il vous plaît, l'origine de cet usage ? Ne serait-il pas une survivance du temps où le roi d'Angleterre se disait, et prétendait rester roi de France ? Nous ne répudions pas les mots étrangers dans la langue française ; qu'ils prouvent leur utilité, et surtout qu'ils se naturalisent. Nous ne prétendons certes pas interdire les échanges entre les langues de Shakespeare et de Goethe et celle de Racine, pourvu que chacun y trouve son bien et que ces échanges s'effectuent en ce qui nous concerne, sous le contrôle de notre bon génie. Mais si vous nous parlez d'anglais-base comme d'un instrument de conquête, nous répondrons par le français-sommet toujours vivant, toujours prêt à s'épandre ; lui aussi — et à plaire.

Agréer, etc...

X.

(RADIO-BULLETIN, 4 août 1944.)

Billet du jour.

Il est remarquable que le Français qui a conservé au cœur l'empreinte des principes religieux puisés dans ses traditions, décède sans effort et comme d'instinct les parodies et mystifications contenues dans les grands mots dont se servent comme d'une truie, les modernes crépisseurs de notre vieille maison.

Ces mots, comme « Légalité », comme « Solidarité » ont un de ces fumets laics, gratuits et obligatoires, auxquels on ne se trompe pas lorsqu'on a été éduqué par des parents et des maîtres qui n'employaient dans leur vocabulaire que des mots simples mais tellement plus puissants comme ceux de « Justice » et de « Charité ».

Laissons pour aujourd'hui la Justice ; souhaitons simplement que sa servante, la Légalité, ne devienne pas hypertrophiée par codes et textes au point d'étouffer sa patronne, en lui dispensant ses services.

Mais les temps nouveaux ne nous montrent-ils pas également la « Solidarité », sœur puînée de la « Charité » embrasser jusqu'à l'étranger la pauvre sœur aînée ? Si elle y arrive, elle nous la fera beaucoup regretter, car elle ne la remplacera jamais.

Mesurez le fossé qui les sépare et qui, pour un chrétien, est un abîme. La Solidarité nous déclare froidement : « Peu me chaut que tu aimes ton semblable, il faut l'aider ; si tu refuses, je préleve ! ». C'est d'une autre manière qu'insiste la Charité ; elle ne frappe pas à notre cœur comme au guichet du trésorier : « Aime ton semblable d'abord, commande-telle, comme toi-même ; alors tu ne pourras plus rien lui refuser ! ».

Dans la première, un devoir social, parfois une contrainte fiscale comme dans les assurances sociales, avec ou sans grimace, et, au bout du geste de dé-

cassement, une main qui reçoit avec la même indifférence que si elle détachait un coupon.

Dans la seconde, un devoir moral. Un sentiment profond jaillit qui modifie tout le mécanisme de l'entraide et le rend générateur d'un lien social autrement fort par la spontanéité du consentement. La main qui donne et celle qui reçoit semblent se reconnaître et provoquent deux sourires.

Outre que l'importance du don lui-même est, en fin de compte, en dépit des sceptiques, beaucoup plus substantiel, il s'y ajoute une parce l'infiniment plus précieuse du don de soi-même, don bilatéral fait de générosité et de gratitude.

En ces temps de misères innombrables et extrêmes, montrons-nous « solidaires » oui, certes, cela vaut mieux que rien ! mais doublons notre obole en nous efforçant de redevenir « charitables » à la manière de nos aïeux ; c'est tellement mieux !

F. D. A.

(ACTION, 11 août 1944.)

Nos lecteurs ont lu comme nous avec le plus vif intérêt le résumé que nous avons publié dans notre numéro du 18 août, de l'excellente conférence donnée à Dalat le 10 août par M. Taboulet, directeur p. i. de l'Instruction Publique en Indochine.

Il nous eut été bien agréable d'entendre des lèvres mêmes de l'éminent agrégé d'histoire, le développement des cinq axiomes « dans lesquels réside vraiment le secret de la grandeur historique de notre Patrie » et qui constituent les « fondements de la Civilisation française ».

Ces cinq axiomes sont :

— Dans le plan philosophique : la primauté de l'esprit sur la matière ;

— Dans le plan moral : la primauté des devoirs sur les droits ;

— Dans le plan social : la primauté du groupe sur l'individu ;

— Dans le plan politique : la primauté de l'autorité sur l'anarchie ;

— Dans le plan intellectuel : la primauté de la raison sur le sentiment et l'imagination.

Cette définition concise de l'ordre des valeurs qu'ont observées les générations de nos pères pour le plus grand profit de notre communauté nationale, devrait faire l'objet d'un petit catéchisme appris par cœur dans toutes les écoles comme les commandements de Dieu.

Dans chaque classe depuis la 8^e jusqu'en philosophie, chacune de ces primautés devrait faire le sujet d'une courte causerie du maître, en rapport avec l'âge de l'élève.

Par gratitude pour celui qui depuis quatre ans n'a cessé de remplir ce rôle au milieu de nous, en réveillant notre conscience endormie, le maître d'école devrait commenter opportunément le texte même qui s'y rapporte, dans les messages où le Maréchal s'efforçait de faire appel à notre raison, et de dissiper les chimères qui, depuis 150 ans, nous ont obnubilés et menés vers l'abîme.

Nul doute que si nos enfants puisent ainsi à l'école « les doses nécessaires de courage intellectuel, moral et civique... », ils auront chance de voir le robuste tronc français, dont la sève généreuse est loin d'être épuisée, reverdir et rejaitir.

Ils entretiendraient en outre le culte national que la France gardera à l'un des plus sages parmi ses fils, à Celui dont les Conseils demeureront la synthèse, selon le mot heureux de M. Taboulet, « du message des aïeux ».

F. D. A.

(ACTION, 23 août 1944.)

L'humoriste attrappé.

« Vous ne devineriez jamais, dit un jour un cafetier à Alphonse Allais, comment mon fils, qui est au régiment, a écrit « fusil » dans sa dernière lettre ? »

« Je parie bien que si, répondit l'humoriste.

— Eh bien ! faisons un pari. Je vous donne le choix entre six orthographes différentes, si vous ne trouvez pas la bonne, vous payez le champagne à tous les clients ; sinon ce sera moi. »

Alphonse Allais accepte le défi et successivement proposa : phusi, fuzy, fusy, fusille, phusy, et d'autres variantes. Chaque fois le cafetier secouait la tête... Finalement, Alphonse Allais se déclara vaincu et l'on commanda le champagne pour une assemblée qui, entre temps, s'était singulièrement accrue.

« Dites-nous maintenant comment votre fils avait écrit ce fameux mot ? »

— Mais tout simplement « fusil », monsieur Allais. »

A Marseille.

Olive entre dans un hôtel de la Cannebière pour louer une chambre. Je voudrais, dit-il au patron, une chambre, mais sans punaises. Le patron conduit Olive au premier et lui affirme qu'il peut dormir tranquille. Olive défait la couverture et, sur l'oreiller, il aperçoit une punaise.

« Oh ! monsieur, répond le patron, c'est la seule dans la maison et elle est morte. »

Olive, une nouvelle fois rassuré, s'endort. Le lendemain, furieux et couvert de cloques, il s'adresse au patron.

« Eh bien ! vous savez, il en est venu du monde à l'enterrement de votre punaise ! »

Précisons.

Quelques personnes s'entretenaient d'un prochain mariage.

« L' parait qu'il est fort riche ? »

— Oui, cousu d'or. Et sa fiancée, dit-on, lui apporte beaucoup d'argent.

— Mais alors, ce n'est plus une alliance, c'est un alliage. »

(LE COURRIER D'HAIPHONG, 19 août 1944.)

Le problème de l'ours.

Nous affirmons à nos lecteurs que ce problème, en dépit de son énoncé quelque peu surprenant est très sérieux, et n'a rien de commun avec celui de l'âge du capitaine.

Un chasseur partit à la chasse d'un point A. Il fit exactement 15 kilomètres exactement vers le sud. Arrivé à ce point B, il n'y trouve rien.

Il fit alors exactement 15 kilomètres exactement vers l'ouest. Arrivé à ce point C, il tua un ours.

Il fit alors exactement 15 kilomètres exactement vers le nord et se trouva à son point de départ A.

Quelle était la couleur de l'ours.

(RADIO-BULLETIN, 28 juillet 1944.)

LA VIE INDOCHINOISE

28 août.

Hanoi. — Le quatrième anniversaire de la création de la Légion sera célébré le mercredi 30 août, jour férié.

A cette occasion, les bureaux des administrations publiques seront fermés toute la journée.

Dalat. — Les directeurs des écoles d'art appliqué d'Indochine se sont réunis à Dalat du 25 au 28 août autour de M^{me} Charlotte Perriand, inspectrice des arts appliqués d'Indochine.

Au cours des séances d'études qui se sont poursuivies chaque jour, les travaux des écoles d'art appliqué pendant l'année scolaire 1943-1944 ont été examinés, et le programme d'enseignement et de travaux pour la prochaine année scolaire a été mis au point. Un certain nombre de mesures ont été prévues pour assurer une liaison efficace entre les écoles et une coordination de leur activité. Celle-ci sera orientée vers la production d'objets plus directement utilitaires que dans le passé et vers un enseignement pratique.

Les écoles d'art appliqué forment des maîtres-artisans susceptibles de produire des objets de qualité dans les différentes techniques enseignées.

Le Gouverneur Général a tenu à témoigner de l'intérêt qu'il porte aux arts appliqués en présidant en personne la dernière réunion des directeurs d'écoles. Accompagné de M. le Commissaire Martin, Directeur des Services Economiques, et de M. de Sacy, Chef de Cabinet, il a été accueilli par M^{me} Charlotte Perriand qui, résumant les travaux des séances d'études, lui a présenté le programme des écoles pour la prochaine année scolaire. L'Amiral Decoux a ensuite tiré les conclusions de ces réunions et fait connaître ses directives pour le fonctionnement des différentes écoles.

29 août.

Saigon. — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné de M. Jean Aurillac, Directeur du Cabinet, est arrivé ce matin à Saigon par la route.

Dans le courant de l'après-midi, le Gouverneur Général s'est rendu à l'hôtel de ville où il a inauguré l'exposition du peintre Sekiguchi, organisée par l'Institut culturel du Japon en Indochine.

Hanoi. — La Marine militaire accepte actuellement les engagements de candidats de père français.

Les candidats doivent être âgés au minimum de 18 ans et l'engagement peut être souscrit pour une durée variant de 3 à 5 ans.

Huê. — Lundi, à 18 heures, devant une salle comble, M. Taboulet, Directeur de l'Instruction Publique en Indochine, a répété la remarquable conférence qu'il avait déjà donnée dans d'autres villes du Sud et intitulée *Les fondements historiques de la civilisation française ou le Message des Aïeux*.

30 août.

Saigon. — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine a présidé mercredi matin à Saigon les cérémonies organisées à l'occasion du quatrième anniversaire de la Légion.

Le Chef de la Fédération a assisté au début de la matinée à une messe solennelle célébrée à la cathédrale par Mgr Cassaigne, qui a prononcé une allocution d'une haute élévation morale et patriotique en présence du Gouverneur de la Cochinchine, du Président Fédéral de la Légion, du Général Commandant la Division de Cochinchine-Cambodge, du Vice-Amiral Commandant la Marine en Indochine et de toutes les personnalités civiles et militaires.

Le Vice-Amiral Decoux s'est rendu ensuite à l'hôtel de ville où, devant les hautes autorités de la Colonie, il prononça un discours dont le texte a déjà été donné.

Huê. — A l'occasion du quatrième anniversaire de la Légion, une messe a été célébrée à 7 h. 30 à la cathédrale par Mgr Lemasle, évêque de Huê. Mgr Druhier, Délégué apostolique, se trouvait dans le chœur.

Assistaient à la cérémonie : l'Inspecteur Delsalle, représentant le Résident Supérieur absent ; S. E. Pham-Quynh, représentant Sa Majesté ; le Général de Division Turquin ; LL. EE. les Ministres : M. Taboulet, Directeur de l'Instruction Publique de passage ; M. Duval, Président de la Légion ; de nombreuses personnalités françaises et annamites, ainsi que les légionnaires présents à Huê. Les honneurs étaient rendus par des détachements du 10^e R. M. I. C. et de la Garde Indochinoise.

A 8 h. 45, tous les Légionnaires étaient de nouveau réunis au Cercle franco-annamite pour y entendre la lecture du message de l'Amiral, Gouverneur Général.

Hanoi. — Le quatrième anniversaire de la fondation de la Légion a été célébré avec la ferveur, le recueillement, la dignité et la simplicité que les circonstances imposent.

A Hanoi, à 7 heures, en la cathédrale, une messe fut célébrée à l'intention de la France, du Maréchal, chef et fondateur de la Légion, et à l'intention des victimes de la guerre, par Mgr Chaize, évêque de Hanoi.

A 8 heures, les Légionnaires de Hanoi, se rassemblèrent à la Maison de la Légion, pavoisée de drapeaux, pour entendre le message de l'Amiral. Dans la grande salle, décorée d'une tenture tricolore surmontée d'un grand portrait du Maréchal, et d'écussons légionnaires, avaient pris place, sur une estrade, face à la masse des Légionnaires :

MM. le Secrétaire général Cousin, représentant l'Amiral Decoux ; le Général de Froissard-Broissia, représentant le Général Commandant Supérieur ; le Résident Supérieur Haelewyn ; le Président Barth ; le Général Tavera ; le Général Alessandri, représentant le Général Sabatier ; Mgr Chaize, évêque de Hanoi ; le Résident-maire de Pereyra.

Le Résident Supérieur donna lecture du message de l'Amiral qui fut écouté dans un profond recueillement. Puis une *Marseillaise* vibrante fut chantée par toute l'assistance. Pendant que s'élevaient les paroles de l'hymne sacré, les pensées de chacun allaient au Maréchal, prisonnier, à la France en deuil, à l'espoir de voir bientôt la fin de son martyre.

La *Marseillaise* fut suivie des cris unanimes de :

Vive la France ! Vive le Maréchal !

Ainsi prit fin cette manifestation d'union, de patriotisme, de discipline et de foi dans les destinées éternelles de la France.

Des cérémonies analogues réunirent les Légionnaires dans tous les chefs-lieux de province ainsi que dans les centres d'estivage. Les Légionnaires du Tonkin ont à cœur de témoigner leur fidélité à la doctrine du Maréchal et leur amour pour la France.

31 août.

Dalat. — A la fin de la matinée de jeudi, l'Amiral Decoux est rentré à Dalat, après s'être arrêté quelques instants à Djiring pour examiner en compagnie de M. Leveau, résident, les travaux en cours à l'hôpital provincial.

Hanoi. — Les artistes peintres Nguyễn-tai-Luong et Vu-duong-Cu exposeront à partir du 1^{er} septembre 1944, dans les Galeries de la Maison de l'Information, une quarantaine de peintures.

1^{er} septembre.

Hanoi. — Les fonctionnaires français et indochinois de la Résidence Supérieure, dans un élan unanime de gratitude affectueuse, se sont réunis autour de M. le Résident Supérieur J. Haelewyn pour lui faire leurs adieux à la veille de son départ.

Cette cérémonie intime a eu lieu à la Résidence supérieure le vendredi 1^{er} septembre, à 17 heures, dans la Salle des Commissions.

En une courte improvisation, empreinte d'une émotion sincère, M. l'Inspecteur des Affaires Administratives Guiriec a exprimé au nom de tous les fonctionnaires français et indochinois, au Chef respecté qui allait les quitter, les regrets unanimes et les sentiments de gratitude et d'affectueuse sympathie de tous.

M. le Résident Supérieur J. Haelewyn répondit en remerciant ses collaborateurs du concours dévoué qu'ils lui ont apporté, au cours des vingt-deux mois pendant lesquels il a dirigé le Protectorat du Tonkin. Il leur demanda ensuite de continuer à apporter à son successeur, M. le Résident Supérieur Chauvet, la même entière collaboration, afin que puisse être menée à bien l'œuvre commune à laquelle Français et Annamites sont associés.

— L'Administration des P.T.T. fait connaître qu'un nouveau timbre-poste à l'effigie de Pierre Pasquier

sera mis prochainement en vente dans tous les bureaux de poste de l'Indochine.

Ce timbre a une valeur d'affranchissement de 10 cents.

2 septembre

Hanoi. — Une cérémonie s'est déroulée le 2 septembre, à 9 h. 30, à la Résidence supérieure au Tonkin, à l'occasion de la prise de fonctions de M. le Résident Supérieur Paul Chauvet.

Dès 9 h. 15, les autorités civiles et militaires, les membres du Conseil du Protectorat et du Conseil privé, les Résidents chefs de province et mandarins provinciaux, et les fonctionnaires français et indochinois étaient groupés dans les salons de la Résidence supérieure pour saluer le nouveau Chef du Protectorat.

L'arrivée de M. le Résident Supérieur Paul Chauvet, annoncée par la sonnerie du *Garde à vous*, eut lieu à 9 h. 45. A sa descente de voiture, le Chef du Protectorat passa devant le front des troupes qui rendaient les honneurs. Tandis qu'il s'arrêtait pour saluer le drapeau, la musique de la Garde Indochinoise fit entendre la *Marseillaise*, suivie de l'hymne national annamite.

Accueilli ensuite sur le perron de l'hôtel, par M. le Résident Supérieur Haelewyn, et S. E. le Vo-Hièn Hoang-trong-Phu, M. le Résident Supérieur Chauvet fit son entrée dans les salons de la Résidence supérieure.

En une émouvante improvisation, M. le Résident Supérieur Haelewyn s'adressa aux personnalités, fonctionnaires et mandarins présents, leur demandant de continuer à apporter, au nouveau Chef d'Administration locale, le même concours dévoué qu'ils avaient accordé à lui-même durant les vingt-deux mois qui viennent de s'écouler.

M. le Résident Supérieur Paul Chauvet prit ensuite la parole pour exprimer à M. le Résident Supérieur Haelewyn sa reconnaissance pour l'œuvre qu'il avait accomplie et qu'il s'efforcera de continuer pour le bien de ce pays. S'adressant à ses futurs collaborateurs, il déclara qu'il avait la plus entière confiance en leur compétence, leur dévouement, leur fidélité à la France. Il leur demanda d'associer leurs efforts aux siens en ces heures difficiles.

Les hautes personnalités civiles et militaires, les mandarins et fonctionnaires présents furent ensuite présentés par M. le Résident Supérieur Haelewyn à M. le Résident Supérieur Chauvet. La cérémonie prit fin vers 10 h. 15.

— A l'occasion de sa prise de fonctions, M. le Résident Supérieur Paul Chauvet est allé déposer une gerbe au monument aux Morts français, square René-Robin, le samedi 2 septembre 1944, à 11 h. 30.

Les honneurs étaient rendus devant le monument par un détachement de gardes indochinois. Après la sonnerie *Aux Morts*, le Chef du Protectorat, ayant à ses côtés le Président de la Légion, M. Barth, et M. l'Administrateur-maire de Pereyra, s'est recueilli devant la stèle pendant qu'une minute de silence était observée par toute l'assistance.

La même cérémonie s'est déroulée ensuite devant le monument aux Morts indochinois.

Les chefs des Services locaux et de nombreux fonctionnaires français et indochinois ont accompagné le Chef du Protectorat à ces deux cérémonies.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

ANNAM

Monique, fille de M. et de M^{me} Griffon (16 août 1944) ;

Danielle, petite sœur de Marguerite Devienne.

TONKIN

Vincent, fils de M. et de M^{me} Robert Arents (25 août 1944) ;

Jean, fils de M. et de M^{me} Lafon (26 août 1944) ;
Reine, fille de M. et de M^{me} Mondy (28 août 1944).

COCHINCHINE

Alain, fils de M. et de M^{me} Jean Chauvet (24 août 1944) ;
Solange et Colette, filles de M. et de M^{me} Pierre Pham-chanh-Long (24 août 1944) ;
Jack, fils de M. et de M^{me} Madelaine (25 août 1944) ;
Eliane, fille de M. et de M^{me} Félix ;
Pater, fils de M. et de M^{me} Steinbach ;
Denise Nguyễn-thi-Duyên, fille de M. et de M^{me} Nguyễn-cao-Khoan et petite-fille de M. Lê-thành-Tuong (17 août 1944).

FIANÇAILES.

TONKIN

M. Louis Sougniez avec M^{lle} Trân-thi-An, dite Marie An ;
M. Adalbert Kobold avec M^{lle} Trân-thi-Nhiên.

COCHINCHINE

M. Marcel Theuillon avec M^{lle} Marie Dussol ;
M. Fernand Paul avec M^{lle} Joséphine Dubray.

MARIAGES.

TONKIN

M. P. A. Saminadagar avec M^{lle} Pham-thi-Hai (28 août 1944) ;
M. Claude Damez-Fontaine avec M^{lle} Moune Genestre (2 septembre 1944) ;

M. Jacques de Massiac avec M^{lle} Ellend (2 septembre 1944).

COCHINCHINE

M. Henri Gamby avec M^{lle} Eliane Crémazy (9 septembre 1944).

DÉCÈS.

TONKIN

M^{me} Gosse, née Bonye Laure (27 août 1944) ;
M. François Massimi (31 août 1944).

COCHINCHINE

M. Henri Gueirard (26 août 1944).

CAMBODGE

M. A. Frassetto (13 août 1944) ;
M^{me} Julien Lagrange, née Joséphine Ranindrame (23 août 1944).

Nous recherchons les numéros suivants de la « Revue des deux Mondes » :

Année 1932 : n° 1.
Année 1933 : n° 23.
Année 1934 : n°s 12, 18.
Année 1935 : n°s 2, 10, 13, 16, 17, 18, 20.
Année 1936 : n°s 4, 5, 6, 7, 8, 14, 19, 20.
Année 1937 : n°s 9, 10.
Année 1940 : n°s 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20.
Année 1941 : n°s 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

Prière faire offre à la Revue.

Vient de paraître :

aux Éditions **ALEXANDRE-DE-RHODES**

CROQUIS TONKINOIS

par MANH-QUYNH

Ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Hanoi.

Album de luxe, de format 26 × 32, contenant vingt croquis vivants inspirés par la vie du paysan tonkinois,

Tirés sur du papier extra luxe Thang-long velours, des ateliers Nguyễn-qui-Ky, au village du Papier, à Hanoi,

Sur feuilles détachables, couverture formant boîte,

Dessinés, gravés sur bois, et tirés directement par l'artiste lui-même.

Édition limitée à 300 exemplaires, signés par l'auteur :

Prix de l'album	40 \$ 00
Frais d'envoi.. .. .	2 00

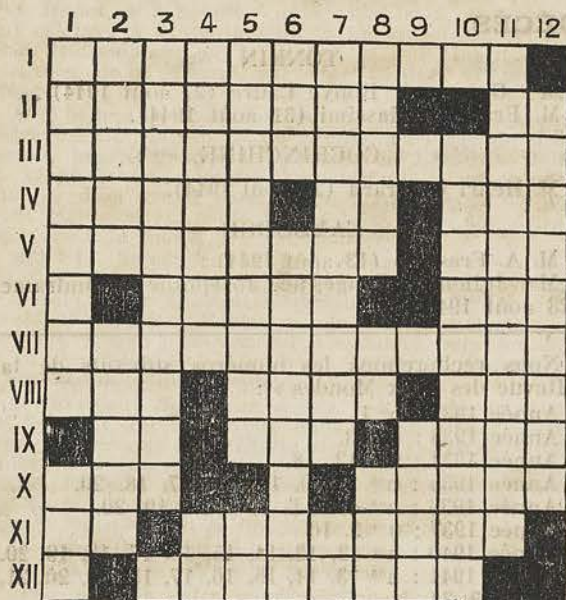
On souscrit à l'Association Alexandre-de-Rhodes, à Hanoi,
6, Boulevard Pierre-Pasquier — Téléphone : 628

En vente chez **I. D. E. O., TAUPIN**

et aux **GRANDS MAGASINS RÉUNIS, à HANOI**

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés de A. Frévat N° 6.



Horizontalement.

1. — Ce que l'on peut entendre à une table de jeu (deux mots).
2. — Jeu de plage, pour grandes personnes — Dans billard.
3. — Telle doit être la physionomie d'un joueur de poker.
4. — On y joue surtout... des farces — S'opposent sur certain tapis (initiales) — Ancienne pièce de jeu.
5. — Conséquence, au moins provisoire, d'une culotte sévère — Caractéristique d'un billard.
6. — Des jeux s'y déroulaient devant 30.000 spectateurs avides de sang.

7. — Pour certains vers, ce n'est qu'un jeu — Honni dans une salle de jeux pratiqué aux alentours.
8. — Outre Manche, suit le nom de plus d'un membre de club — Préside à certains jeux de boules — Cri de victoire.
9. — Deux lettres d'une couleur noire — Il n'est pas nécessaire de l'être pour faire le mort — Début de l'exclamation de dépit d'un joueur rappelé à temps au sentiment des convenances (à ne pas répéter... !).
10. — Lourdaud qui voulut jouer au galant... et qui s'en repentit — On joue gros jeu quand on le fait à la grosse aventure.
11. — Vit passer plus d'un qui joue avec le « feu » — Participe, souvent à ses dépens, aux jeux de l'écolier.
12. — Prélude, sur le turf, à des jeux clandestins.

Verticalement.

1. — A quelque analogie avec la baguette de tambour, mais n'est pas utilisée pour jouer — Au bridge, l'annonce en est un.
2. — Un auteur contemporain nous a conté celui d'un joueur malhonnête — Surnom d'un casino universellement connu.
3. — Qui joue agréablement dans certaine conquête.
4. — Se faire sur la colline à un jeu céleste, vous donne la victoire — Emmenait jadis les habitués des casinos de la Côte d'Argent (initiales).
5. — Ainsi joue le partenaire novice et timide — Début d'enchères.
6. — Emplissait les casinos normands — A la fin d'une explication orageuse entre joueurs mal élevés — A toujours, au jeu, de fâcheuses conséquences.
7. — Mine du monsieur qui vient de rater une impasse — Termine un chelem.
8. — Coup de dés — Moitié d'un hasard — Témoin de querelles de jeu.
9. — Empêche la bouée de jouer la fille de l'air.
10. — Ainsi joue-t-on habituellement au café du coin.
11. — Espoir de ceux qui ont fait un écart — Enjeu d'une bataille récente.
12. — Des jeux de cet ordre indiquent un manque total de précision.

Solution des mots croisés dirigés de Georges Rimant

N° 4. — Rien que la terre.

Horizontalement.

1. — CONTINENT.
2. — IBERIE — TUE.
3. — ME — ER.
4. — ESSOUCHER.
5. — TE — RE.
6. — EB.
7. — CHU — RUA.
8. — ROYAL.
9. — EMBLAVURE.

Verticalement.

1. — CIMETIERE.
2. — OBESE — OM.
3. — NE — CYB.
4. — TRIOMPHAL.
5. — IE — ULA.
6. — OCRE.
7. — ET — HEBREU.
8. — NEE.
9. — TERRAMARE.

OFFSET — TYPOGRAPHIE — PHOTOGRAVURE

IMPRIMERIE TAUPIN & C^{IE}

HANOI — 8-10-12, RUE DUVILLIER — HANOI

TÉLÉPHONE N°s 147-148

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

-:- Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

EROS

CIGARES EXQUIS

"gros et petits modules"

TABAC DE BON GOÛT
POUR LA PIPE



EN VENTE PARTOUT

Tanagra

Le teint tonique qu'il vous faut,
Mesdames, choisissez-le :

TANAGRA-ROSÉE, Lotion douce,
TANAGRA-EAU DE VIE, Lotion au Camphre,
TANAGRA-GIVRE, Lotion astringente,
TANAGRA-SOUFFLE D'ORANGE, Lotion à l'Eau de
Cologne.
TANAGRA-JUS DE FLEURS, Lait de Beauté concentré.

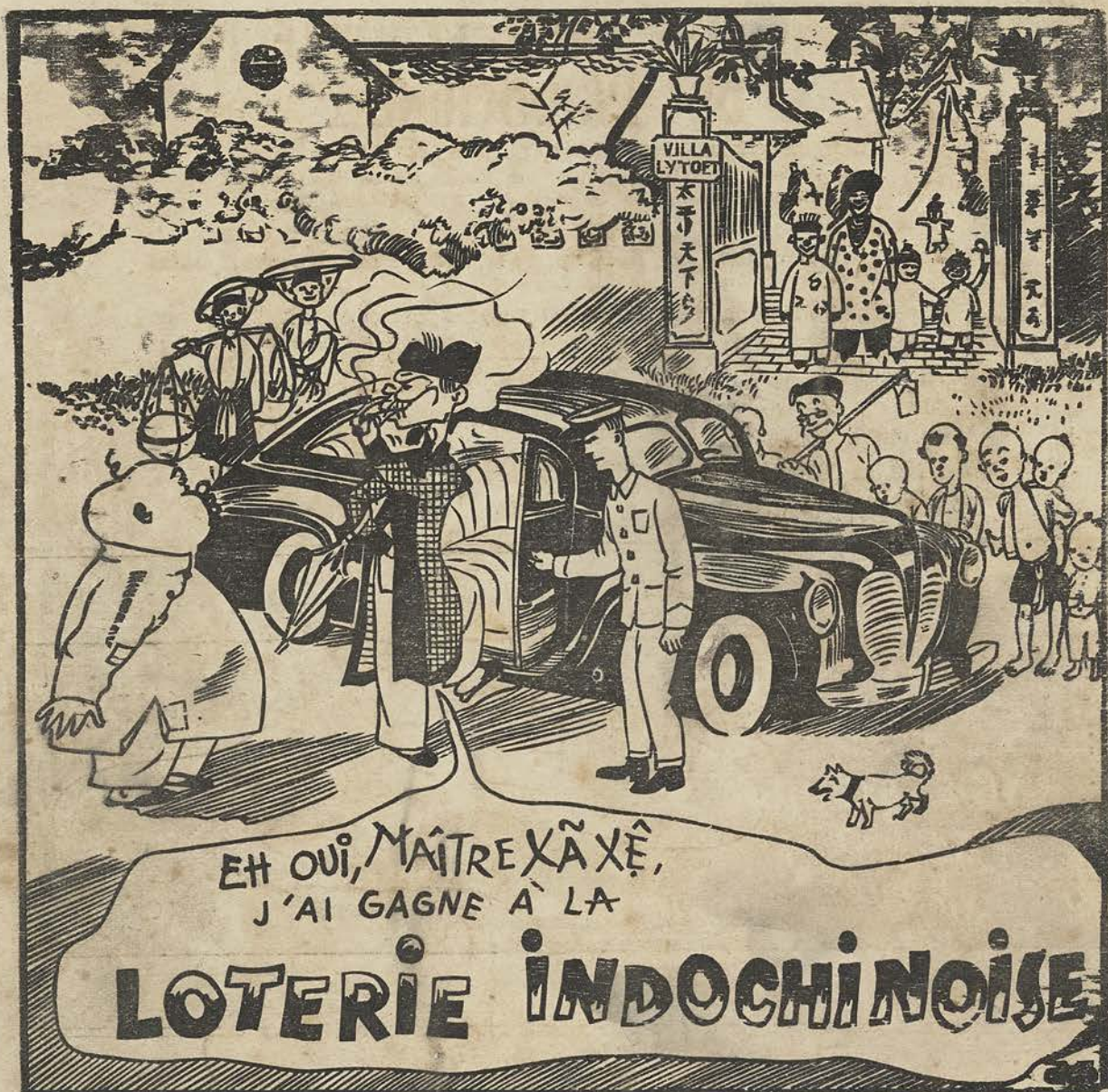
SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Au Cinéma

MAJESTIC

**SAIGON
HANOI**

Les meilleurs films
dans les
meilleures salles



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^e Francis-Garner, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société.

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta